

**INDUSTRIE CANADA  
ÉTAT DES RÉALISATIONS**

**MISE EN ŒUVRE DE L'ARTICLE 41  
DE LA *LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES***

**2006-2007**

Cette publication est également offerte par voie électronique sur le Web à l'adresse suivante : [www.ic.gc.ca/fpublications](http://www.ic.gc.ca/fpublications).

On peut obtenir cette publication sur demande en médias substituts. Communiquer avec le Bureau de la coordination nationale, Communautés minoritaires de langue officielle, aux numéros indiqués ci-dessous.

Pour obtenir des exemplaires du présent document, s'adresser également au :

Bureau de la coordination nationale  
Communautés minoritaires de langue officielle  
Direction générale de la coordination ministérielle et des communautés en situation minoritaire  
Secteur des opérations régionales  
Industrie Canada  
235, rue Queen  
Ottawa (Ontario) K1A 0H5

Téléphone : (613) 946-0902  
Télécopieur : (613) 954-4074

#### **Autorisation de reproduction**

Sauf indication contraire, l'information contenue dans cette publication peut être reproduite, en totalité ou en partie et par tout moyen, sans frais et sans autre autorisation d'Industrie Canada, pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée dans le but d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, qu'Industrie Canada soit identifié comme étant la source de l'information et que la reproduction ne soit pas présentée comme une version officielle de l'information reproduite ni comme ayant été faite en association avec Industrie Canada ou avec l'approbation de celui-ci.

Pour obtenir l'autorisation de reproduire l'information contenue dans cette publication dans un but commercial, veuillez envoyer un courriel à :

[Copyright.Droitsdauteur@pwgsc.gc.ca](mailto:Copyright.Droitsdauteur@pwgsc.gc.ca).

N.B. Dans cette publication, la forme masculine désigne tant les femmes que les hommes.

N° de cat. : lu70-1/1-2007  
ISBN 978-0-662-69943-9  
60284



Contient 20 p. 100  
de matières recyclées

## Table des matières

<b>Message de notre champion des langues officielles .....</b>	<b>1</b>
<b>Avant-propos.....</b>	<b>5</b>
<b>Principales réalisations en 2006-2007.....</b>	<b>7</b>
<b>1. Sensibilisation.....</b>	<b>10</b>
1.1. Activités.....	10
1.2. Réalisations.....	10
1.3. Réalisations propres aux régions.....	13
<b>2. Consultations.....</b>	<b>20</b>
2.1. Activités.....	20
2.2. Réalisations.....	20
2.3. Réalisations propres aux régions.....	22
<b>3. Communications.....</b>	<b>29</b>
3.1. Activités.....	29
3.2. Réalisations.....	29
3.3. Réalisations propres aux régions.....	31
<b>4. Coordination.....</b>	<b>36</b>
4.1. Activités.....	36
4.2. Réalisations.....	36
4.3. Réalisations propres aux régions.....	38
<b>5. Prestation de programmes et de services.....</b>	<b>41</b>
5.1. Activités.....	41
5.2. Réalisations.....	41
5.3. Réalisations propres aux régions.....	43
<b>6. Activités liées au Plan d'action pour les langues officielles du gouvernement fédéral.....</b>	<b>47</b>
6.1. Activités.....	47
6.2. Réalisations.....	47
6.3. Réalisations propres aux régions.....	50
<b>7. Reddition de compte.....</b>	<b>54</b>



## Message de notre champion des langues officielles

À titre de champion des langues officielles à Industrie Canada, j'ai le plaisir de vous présenter l'*État des réalisations de 2006-2007* d'Industrie Canada, relativement à la partie VII de la *Loi sur les langues officielles*. Ce rapport renferme des renseignements exhaustifs sur toutes les initiatives que nous avons mises en œuvre pour stimuler le développement économique des communautés de langue officielle en situation minoritaire et promouvoir l'utilisation du français et de l'anglais partout au pays.

Au cours de la dernière année, l'engagement d'Industrie Canada à l'égard des communautés de langue officielle en situation minoritaire a été renforcé grâce à un certain nombre d'activités clés, notamment les suivantes :

- Un dialogue a été maintenu de façon continue, à divers niveaux, pour mieux comprendre les priorités de ces communautés et les défis qu'elles doivent relever. Plus particulièrement, notre réseau de conseillers et de coordonnateurs régionaux se consacre exclusivement à ces communautés et le réseau a été renforcé grâce à l'ajout de nouveaux outils de communication. De plus, comme à chaque année, nous avons organisé des consultations officielles auprès des communautés et, pour la première fois, nous avons mis au point un programme commun de consultation et une série de séances d'information et d'exposés.
- Parallèlement, nous avons poursuivi nos efforts de sensibilisation à l'interne comme à l'externe, pour faire en sorte que les gestionnaires et les chefs de communauté soient mis au courant des besoins des communautés et de l'évolution des programmes.
- Tous les programmes, activités et projets ministériels qui ont été mis sur pied pour appuyer le développement économique des communautés minoritaires ont fait l'objet d'une évaluation formative; les recommandations ont été acceptées et sont en voie d'être mises en œuvre.
- Des travaux ont été amorcés pour examiner d'autres outils d'évaluation des impacts, afin d'analyser les effets de nos politiques et de nos stratégies sur les communautés minoritaires.
- Nous avons produit un DVD contenant des cartes géographiques interactives indiquant l'emplacement des communautés de langue officielle en situation minoritaire partout au pays. Cet outil permettra de tracer un portrait statistique plus complet de ces communautés afin d'aider le Ministère à déterminer ses prochaines initiatives.
- Parallèlement à tous ces travaux et aux autres efforts déployés, nous avons intensifié nos partenariats avec les organismes de développement régional, afin de coordonner notre présence auprès des communautés minoritaires.

C'est avec fierté que j'assume le rôle de champion des langues officielles à Industrie Canada. L'*État des réalisations* est un maillon essentiel de notre travail, dans l'ensemble du Ministère, car il permet de rendre compte de nos actions concernant la mise en œuvre de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles*.

Rachel Larabie-LeSieur



**MISE EN OEUVRE DE L'ARTICLE 41 DE LA  
LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES À INDUSTRIE CANADA**

**Renseignements généraux**

**Ministre responsable**

L'honorable Maxime Bernier

**Responsable de la mise en œuvre de la Partie VII de la  
*Loi sur les langues officielles***

Sous-ministre  
Richard Dicteri

**Sous-ministre adjoint au Secteur des opérations régionales et  
Champion ministériel des langues officielles**

Rachel Larabie-LeSieur

**Coordonnatrice nationale responsable de la mise en œuvre de l'article 41**

Kiran Cahoon

**Coordonnateurs et conseillers régionaux**

**Région de l'Atlantique**

Jonathan Simms, coordonnateur  
Téléphone : 902-426-2992 / Télécopieur : 902-426-6094  
Courriel : [simms.jonathan@ic.gc.ca](mailto:simms.jonathan@ic.gc.ca)

Adrien Poirier, conseiller  
Téléphone : 506-851-6513 / Télécopieur : 506-851-7444  
Courriel : [poirier.adrien@ic.gc.ca](mailto:poirier.adrien@ic.gc.ca)

**Région du Québec**

Michel Taillefer, coordonnateur  
Téléphone : 819-564-5540 / Télécopieur : 819-564-5541  
Courriel : [taillefer.michel@ic.gc.ca](mailto:taillefer.michel@ic.gc.ca)

Michel Hall, conseiller  
Téléphone : 514-283-4554 / Télécopieur : 514-283-5157  
Courriel : [hall.michel@ic.gc.ca](mailto:hall.michel@ic.gc.ca)

**Région de l'Ontario**

Lise Beauchamp, coordonnatrice  
Téléphone : 905-428-6874 (*lundi, jeudi, vendredi*)  
416-973-5188 (*mardi et mercredi*) / Télécopieur : 905-428-8722  
Courriel : [beauchamp.lise@ic.gc.ca](mailto:beauchamp.lise@ic.gc.ca)

**FedNor**

Linda Garand, coordonnatrice  
Téléphone : 705-670-6769 / Télécopieur : 705-670-6457  
Courriel : [garand.linda@ic.gc.ca](mailto:garand.linda@ic.gc.ca)

**Région des Prairies et du Nord**

Brian Williamson, coordonnateur

Téléphone : 204-984-8102 / Télécopieur : 204-670-6457

Courriel : [williamson.brian@ic.gc.ca](mailto:williamson.brian@ic.gc.ca)

Charles Dumont, conseiller (Saskatchewan)

Téléphone : 306-975-6737 / Télécopieur : 306-975-6727

Courriel : [dumont.charles@ic.gc.ca](mailto:dumont.charles@ic.gc.ca)

Ghislaine Beaulieu, conseillère (Manitoba)

Téléphone : 204-983-7850 / Télécopieur : 204-984-4329

Courriel : [beaulieu.ghislaine@ic.gc.ca](mailto:beaulieu.ghislaine@ic.gc.ca)

Marianne Tremblay, conseillère (Alberta)

Téléphone : 780-495-4418 / Télécopieur : 780-495-4582

Courriel : [tremblay.marianne@ic.gc.ca](mailto:tremblay.marianne@ic.gc.ca)

**Région du Pacifique**

Jean-Pierre Roy, coordonnateur

Téléphone : 604-666-1420 / Télécopieur : 604-666-8330

Courriel : [roy.jean-pierre@ic.gc.ca](mailto:roy.jean-pierre@ic.gc.ca)

Jean Laberge, conseiller

Téléphone : 604-666-1555 / Télécopieur : 604-666-8330

Courriel : [laberge.jean@ic.gc.ca](mailto:laberge.jean@ic.gc.ca)



## Avant-propos

Le présent *État des réalisations* décrit les résultats des initiatives entreprises par Industrie Canada en 2006-2007 en vue de soutenir la mise en œuvre de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles*. Cet article de la Loi énonce l'engagement du gouvernement fédéral à favoriser l'épanouissement des minorités francophones et anglophones du Canada et à appuyer leur développement, ainsi qu'à promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne. L'*État des réalisations* a été préparé conformément aux exigences énoncées par Patrimoine canadien.

Le travail d'Industrie Canada en matière d'appui au développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire repose sur les réalisations des dernières années, particulièrement à deux niveaux : le processus consultatif, assorti d'un dialogue soutenu, que le Ministère a établi avec les communautés concernées, de même que le solide partenariat qu'il a développé avec les organismes de développement régional.

Le champion des langues officielles d'Industrie Canada a participé en 2006-2007 à plusieurs activités, conférences et forums qui lui ont donné l'occasion de mettre en valeur certaines pratiques exemplaires permettant au Ministère de répondre aux besoins des communautés de langue officielle en situation minoritaire, comme le prescrit l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles*. Le Ministère a également participé aux comités interministériels (initiatives horizontales) liés à la mise en œuvre de l'article 41 de la Loi.

L'exercice 2006-2007 a été marqué par l'évaluation formative du Plan d'action 2004-2008 (article 41) d'Industrie Canada et du volet Développement économique des communautés de langue officielle en situation minoritaire (DÉCLO), pilotée par la Direction générale de la vérification et de l'évaluation. Les résultats de cette évaluation ont été présentés en janvier 2007 au Comité ministériel de vérification et d'évaluation d'Industrie Canada.

Les données recueillies dans le cadre de cette évaluation indiquent que le volet DÉCLO et le Plan d'action 2004-2008 (article 41) d'Industrie Canada sont généralement compatibles avec les priorités du Plan d'action fédéral pour les langues officielles et avec celles d'Industrie Canada en matière de développement économique.

L'évaluation démontre qu'Industrie Canada a réalisé de réels progrès depuis la dernière évaluation concernant la mise en œuvre de l'article 41, qui avait eu lieu en 2001. Voici quelques exemples d'éléments positifs soulignés dans le rapport de 2006 :

- sensibilisation accrue de la part des gestionnaires ministériels à l'égard des besoins des communautés de langue officielle en situation minoritaire;
- rapprochement avec les organismes communautaires, grâce aux activités suivantes :
  - mise en place du réseau de conseillers régionaux;
  - ressources supplémentaires investies dans les régions dans le cadre du volet DÉCLO (projets de téléapprentissage, de téléformation, de stages et impact du programme Franccommunautés virtuelles);

- consultations annuelles dirigées par le groupe de la Coordination nationale; le travail de l'équipe de la Coordination nationale est très apprécié par le réseau des conseillers régionaux et des coordonnateurs et l'évaluation souligne l'engagement, la vision et le leadership du groupe ainsi que l'appui qu'il fournit.

Deux projets ont été réalisés en 2006-2007 avec les PME (petites et moyennes entreprises) des communautés linguistiques en situation minoritaire de la région du Pacifique :

- un projet de délégation commerciale et une étude démographique dans la région de Nanaimo, en Colombie-Britannique, dont l'objectif était de développer des liens économiques, culturels et touristiques entre la région de Nanaimo et la Région de l'Érable au Québec; ce projet fut monté en collaboration avec l'Association des francophones de Nanaimo;
- des ateliers sur les possibilités d'affaires lors des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver, afin de renforcer l'engagement des PME francophones dans le développement économique local, qui bénéficiera des Jeux de 2010; ces ateliers ont été organisés dans le cadre d'un partenariat entre Industrie Canada, Diversification de l'économie de l'Ouest, Entreprises Canada, le gouvernement du Québec et la Société de développement économique de la Colombie-Britannique.

Industrie Canada tient compte dans sa planification stratégique et dans l'élaboration de ses politiques et programmes des besoins spécifiques des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Les réactions favorables des partenaires régionaux et des communautés desservies confirment que le Ministère est dans la bonne voie.

Il reste cependant beaucoup à faire. Entre autres, mieux sensibiliser les communautés aux divers programmes du Ministère, développer des indicateurs de mesure précis en lien avec le plan d'action d'Industrie Canada, et consolider les partenariats à tous les niveaux afin que les communautés de langue officielle en situation minoritaire puissent bénéficier des programmes de développement économique du gouvernement fédéral.

## Principales réalisations en 2006-2007

### Activités permanentes

- Au cours de l'exercice 2006-2007, le nouveau champion des langues officielles d'Industrie Canada a consacré une grande part de son temps aux questions reliées à l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles*, soit l'appui à l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire et la reconnaissance et l'usage des deux langues officielles.
- Le Réseau de discussion sur les langues officielles a été créé en 2006-2007 pour appuyer le champion ministériel des langues officielles dans la mise en œuvre du Programme des langues officielles au Ministère. Ce programme doit répondre à de nombreux défis, présents et à venir, en matière de service au public (partie IV de la *Loi sur les langues officielles*), de langue de travail (partie V), de participation équitable (partie VI) et d'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire (partie VII).
- L'équipe de la Coordination nationale, qui gère à plein temps les enjeux liés à la partie VII de la Loi, a pu compter durant l'exercice 2006-2007 sur un réseau de huit conseillers régionaux à temps plein embauchés grâce au Plan d'action pour les langues officielles du gouvernement fédéral. Bien connus des communautés de langue officielle en situation minoritaire, ces conseillers de l'article 41 sont appuyés par des coordonnateurs. De plus, il existe un réseau de personnes-ressources qui œuvrent au sein des programmes et services.
- Une campagne ministérielle intégrée de sensibilisation a été lancée par le champion des langues officielles dans le cadre des Rendez-vous de la Francophonie. Dans le cadre de cette campagne, l'Unité du développement économique des communautés de langue officielle en situation minoritaire et l'Unité des langues officielles de la Direction générale des ressources humaines unissent leurs efforts afin de répondre aux nombreux défis en matière de langues officielles, entre autres mieux préparer le Ministère à répondre aux changements effectués à la *Loi sur les langues officielles*.
- Industrie Canada a procédé encore une fois cette année à des consultations formelles auprès des communautés de langue officielle en situation minoritaire, en partenariat avec les organismes de développement régional (ODR). Des consultations ont eu lieu en avril 2006 auprès des communautés francophones en situation minoritaire et, en mai 2006, auprès des communautés anglophones en situation minoritaire.
- Le site intranet ProAction 41, qui constitue un centre de ressources virtuel destiné aux employés et aux gestionnaires d'Industrie Canada, a régulièrement été mis à jour et a permis de mieux faire connaître les exigences de l'article 41 ainsi que les besoins des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

- Le site CommunAction.ca est un centre de ressources virtuel qui donne de l'information sur les programmes et services offerts par le gouvernement du Canada pour appuyer le développement économique des communautés de langue officielle en situation minoritaire.
- Un cédérom présentant les cartes géographiques des communautés de langue officielle en situation minoritaire, élaboré en 2005-2006, a été utilisé en 2006-2007 pour sensibiliser les gestionnaires des programmes et services d'Industrie Canada. Le cédérom, qui a également été distribué lors de séances d'information destinées aux communautés de langue officielle en situation minoritaire et aux collègues des autres ministères, représente une ressource indispensable pour Industrie Canada, car il permet de saisir rapidement des données démographiques et socio-économiques sur plus de 900 communautés qui vivent en situation minoritaire au Canada.
- Un DVD a été produit contenant des cartes géographiques interactives indiquant l'emplacement des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) partout au pays. Une importante base de données socio-économiques fournissant des données de recensement sur les CLOSM et les non-CLOSM situées partout au pays a été incluse aux cartes.
- Le Programme d'accès communautaire (PAC) compte au pays 87 réseaux dont 57 situés dans des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Ces réseaux cumulent un grand nombre de projets, d'activités de recherche, d'activités de formation, de possibilités d'emploi et d'autres opportunités qui ont contribué au développement économique de toutes les collectivités au pays. En 2006-2007, l'investissement total d'Industrie Canada pour ces 57 réseaux a été de l'ordre de plus de 10,1 millions de dollars.
- En 2006-2007, le Programme des ordinateurs pour les écoles a livré un total de 4 609 ordinateurs aux écoles et organismes des communautés de langue officielle en situation minoritaire dans les provinces et territoires. Le programme a aussi offert des occasions de développement des compétences et d'apprentissage aux jeunes Canadiens issus de ces communautés à travers le pays.
- Le programme Étudiants bien branchés a permis l'embauche en 2006-2007 de 79 étudiants du milieu post-secondaire vivant en situation minoritaire, soit 5 étudiants anglophones résidant au Québec et 74 étudiants vivant hors-Québec. Cela représente une augmentation de 66 p. 100 du nombre de participants issus de communautés en situation minoritaire par rapport à l'année précédente.
- Dans le cadre du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Ontario (FIMRCO), plus de 164,2 millions de dollars ont été investis durant l'exercice 2006-2007 dans 160 projets communautaires d'infrastructure; de ce nombre, 36 communautés sont des collectivités où les personnes de langue maternelle française représentent au moins 5 pour cent du total de la population ou au moins 5 000 personnes. Les projets entrepris dans ces 36 communautés représentent un investissement fédéral de 31,5 millions de dollars.

## Activités liées au Plan d'action pour les langues officielles du gouvernement fédéral

- Une session de réflexion regroupant une dizaine de représentants d'Industrie Canada, de FedNor et de l'Agence de promotion économique du Canada Atlantique (APECA) a eu lieu à Ottawa le 15 juin 2006, en vue d'étudier le développement d'indicateurs communs qui permettraient de mesurer la performance d'Industrie Canada et des organismes de développement régional dans la mise en œuvre de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles*.
- Grâce au partenariat entre le Ministère et les organismes de développement régional (ODR), en matière de projets pilotes en téléformation et téléapprentissage qui visent à assurer un accès aux technologies de pointe et aux services offerts grâce à la technologie, plus de 2,2 millions de dollars ont été investis dans 24 projets au cours du dernier exercice. Ces projets confirment encore cette année l'importance des partenariats durables établis avec des établissements d'enseignement et d'autres bailleurs de fonds afin de combler, grâce à cette initiative, les lacunes en matière de formation à distance offerte aux communautés de langue officielle en situation minoritaire dans leur province respective.
- Le protocole d'entente entre le Ministère et les ODR concernant l'initiative Jeunes stagiaires a permis à 45 jeunes issus des communautés de langue officielle en situation minoritaire de bénéficier d'une expérience de travail visant l'intégration de l'apprentissage des technologies de l'information. Cette initiative, qui a pu compter sur des investissements totalisant 374 155 \$ au cours du dernier exercice, a été créée pour aider les jeunes Canadiens de 16 à 30 ans à acquérir des compétences et des expériences de travail, à améliorer leurs pratiques de gestion et de commerce (notamment dans les domaines du génie, des technologies des communications, de l'administration des affaires et de la recherche), de même qu'à augmenter leurs possibilités de travailler dans la langue de leur choix.
- L'investissement du programme Franccommunautés virtuelles pour le concours 2005-2007 s'élève à plus de 1,7 million de dollars pour 18 projets soumis par les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Dans le cadre du Programme de l'industrie de la langue, Industrie Canada a apporté un soutien financier à huit entreprises issues des communautés de langue officielle en situation minoritaire (six au Québec et deux en Ontario) pour un investissement total de 57 402 \$.

## 1. Sensibilisation

### Résultat

- Introduction d'un changement durable dans la culture organisationnelle de l'institution fédérale; tous les employés et les cadres connaissent et comprennent leurs responsabilités à l'égard de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* et des communautés de langues officielles en situation minoritaire.

### 1.1. Activités

- participation de la haute direction aux activités et événements spéciaux visant l'article 41 au sein du Ministère;
- établissement de liens de communication entre les responsables de l'article 41 et les gestionnaires et employés des programmes retenus en priorité;
- partage d'information concernant les communautés de langue officielle en situation minoritaire;
- sensibilisation des gestionnaires et agents des programmes et services retenus en priorité;
- élaboration d'un plan de communication interne relativement aux communautés de langue officielle en situation minoritaire et aux exigences de l'article 41 à l'intention des gestionnaires et agents de programmes et services;
- conception, mise en œuvre et renforcement d'outils à l'intention des employés et gestionnaires du Ministère; séances d'information et de formation concernant ces outils;
- prise en compte des priorités des communautés de langue officielle en situation minoritaire lors de la planification, de l'élaboration et de la mise en œuvre des programmes et services du Ministère;
- facilitation des communications entre les communautés de langue officielle en situation minoritaire et les gestionnaires et agents de programmes;
- prise en compte du point de vue des communautés de langue officielle en situation minoritaire dans les recherches, études et enquêtes du Ministère.

### 1.2. Réalisations

Le champion des langues officielles d'Industrie Canada a pour mission de rehausser la visibilité des langues officielles au sein du Ministère et de s'assurer que les obligations en matière de langues officielles sont respectées, tant en ce qui concerne le bilinguisme institutionnel que l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire. À cette fin, plusieurs événements importants ont marqué l'exercice 2006-2007.

À la suite des modifications apportées à la *Loi sur les langues officielles* en 2005, le champion des langues officielles a présenté un exposé suivi d'une discussion en

novembre 2006 au Comité de gestion du sous-ministre concernant les nouvelles obligations des institutions fédérales, dont celle de prendre des mesures positives afin de favoriser l'épanouissement des minorités francophones et anglophones du Canada et d'appuyer leur développement.

Les gestionnaires du Secteur des opérations régionales ont aussi assisté en juin 2006 à une présentation conjointe de Patrimoine canadien et de Justice Canada concernant les modifications à la *Loi sur les langues officielles*.

Le Réseau de discussion sur les langues officielles a été créé durant l'exercice 2006-2007 pour appuyer le champion ministériel dans la mise en œuvre du Programme des langues officielles au Ministère. Ce programme doit répondre à de nombreux défis, présents et à venir, en matière de service au public (partie IV de la *Loi sur les langues officielles*), de langue de travail (partie V), de participation équitable (partie VI) et d'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire (partie VII).

Une campagne ministérielle intégrée de sensibilisation a été amorcée en 2006-2007. L'Unité du développement économique des communautés de langue officielle en situation minoritaire et l'Unité des langues officielles de la Direction générale des ressources humaines unissent leurs efforts afin de répondre aux nombreux défis en matière de langues officielles, entre autres mieux préparer le Ministère à répondre aux changements effectués à la *Loi sur les langues officielles*.

Au cours de l'exercice 2006-2007, l'équipe s'est assurée que la promotion de la dualité linguistique était intégrée dans les activités du Ministère, telles que les Rendez-vous de la Francophonie et la publication d'articles dans *Cette semaine @ IC*, le bulletin interne national des employés d'Industrie Canada.

L'exercice 2006-2007 a amené son lot de récompenses. Le 21 mars 2007, Industrie Canada était à l'honneur lors des célébrations des Rendez-vous de la Francophonie à Vancouver. Le directeur régional exécutif du Ministère pour la région du Pacifique a accepté le prestigieux Cornouiller d'Or de la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique. Ce prix, qui reconnaît la contribution exceptionnelle apportée par les fonctionnaires fédéraux à la communauté francophone de la région, a été décerné pour une rencontre d'une demi-journée réalisée entre le Ministère et les communautés francophones en novembre 2006.

Les régions sont demeurées à l'affût des informations diffusées par la presse de langue officielle minoritaire afin de sensibiliser leur personnel aux enjeux et préoccupations des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Le site intranet ProAction 41, centre de ressources virtuel destiné aux employés et aux gestionnaires d'Industrie Canada, a régulièrement été mis à jour et a permis de mieux faire connaître les exigences de l'article 41 ainsi que les besoins des communautés.

Le site CommunAction.ca est un centre de ressources virtuel qui offre de l'information sur les programmes et services offerts par le gouvernement du Canada pour appuyer le développement économique des communautés linguistiques en situation minoritaire.

Un cédérom présentant les cartes géographiques des communautés de langue officielle en situation minoritaire, élaboré en 2005-2006, a été utilisé en 2006-2007 pour sensibiliser les gestionnaires des programmes et services d'Industrie Canada. Le cédérom, qui a également été distribué lors de séances d'information destinées aux communautés de langue officielle en situation minoritaire et aux collègues des autres ministères, représente une ressource indispensable pour Industrie Canada, car il permet de saisir rapidement des données démographiques et socio-économiques sur plus de 900 communautés qui vivent en situation minoritaire au Canada.

Industrie Canada a procédé encore une fois cette année à des consultations formelles auprès des communautés de langue officielle en situation minoritaire, en partenariat avec les organismes de développement régional. Cette année, l'ordre du jour a été établi conjointement par les organismes gouvernementaux et les communautés de langue officielle en situation minoritaire. Industrie Canada s'est assuré lors de ces consultations de la participation des organismes nationaux représentant les communautés de langue officielle en situation minoritaire (Fédération des communautés francophones et acadienne, Quebec Community Groups Network), ainsi que celle des organismes régionaux, provinciaux et territoriaux travaillant au développement économique de ces communautés (notamment le Réseau de développement économique et d'employabilité Canada et la Table communautaire). De plus, les gestionnaires du programme Franccommunautés virtuelles et du Programme d'accès communautaire (PAC) ont entrepris des consultations spécifiques auprès des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Le PAC a tenu des discussions et des consultations, afin de veiller à ce que l'article 41 soit respecté et mis en œuvre à toutes les étapes de la conception, de la préparation et de la réalisation de documents. Le programme tient compte du statut d'une collectivité en matière de langues officielles au moment de prendre une décision relative à l'octroi de financement. Le programme cible aussi les communautés de langue officielle en situation minoritaire afin qu'elles soient reliées à Internet, par souci d'équité et dans le but qu'elles participent pleinement à l'économie du savoir. L'information est communiquée en temps réel à tous les réseaux, à tout le personnel des régions et à tous les partenaires du PAC.

Le directeur du Bureau des Services à large bande a pris part en avril 2006 à la réunion de consultation annuelle avec les représentants des communautés francophones en situation minoritaire. De plus, les membres de l'équipe de coordination de l'article 41 ont été invités à la réunion du personnel du Bureau des Services à large bande en mai 2006 afin d'y présenter un exposé sur la mise en œuvre de l'article 41. Cette invitation a aussi été lancée aux bureaux régionaux des Services à large bande, qui ont participé par téléconférence.

Les agents régionaux responsables de la mise en œuvre de l'article 41 sont aussi tenus au courant des programmes de la Direction générale des applications de l'autoroute de l'information. Ainsi, ils peuvent les faire connaître aux communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Des présentations et discussions ont eu lieu deux fois en 2006-2007 avec les 15 centres administratifs Étudiants bien branchés afin de les informer et de les sensibiliser aux besoins et réalités des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Lors des demandes de propositions pour recruter de nouveaux centres, les répondants



doivent décrire leur stratégie régionale dans le but d'assurer la capacité d'Étudiants bien branchés à desservir ces communautés dans la langue de leur choix.

La Direction générale des communications et du marketing (DGCM) a fourni des conseils afin de consolider le site intranet ProAction 41. Le bulletin *Cette semaine @ IC*, qui propose chaque semaine des conseils linguistiques à l'intention de tous les employés du Ministère, a permis au champion des langues officielles de préciser aux employés son rôle et les défis qu'il comporte. Un article sur les Rendez-vous de la Francophonie a aussi été rédigé, brochant un tableau complet des objectifs pancanadiens de cet événement rassembleur.

La DGCM s'assure que les préoccupations et préférences linguistiques des communautés de langue officielle en situation minoritaire sont prises en compte dans toutes les publicités (campagnes publicitaires et avis publics) et que les placements médias respectent les exigences relatives aux langues officielles. La DGCM a élaboré en 2006-2007, en collaboration avec la Direction générale de la coordination ministérielle et des communautés en situation minoritaire, une stratégie de communications et de marketing concernant l'article 41, qui comprend des messages et des activités à l'intention des auditoires internes. Enfin, une trousse d'édition, de même qu'un gabarit pour la publication d'histoires de réussite et de pratiques exemplaires, sont accessibles à tous les employés du Ministère, incluant le personnel en région.

### **1.3. Réalisations propres aux régions**

#### ***Région de l'Atlantique***

À titre de champion des langues officielles pour l'Atlantique, la directrice exécutive régionale a été consultée et informée régulièrement concernant la conception, l'élaboration et la progression des divers projets et activités visant les communautés acadiennes et francophones dans chacune des quatre provinces de l'Atlantique. Cela comprend aussi la participation à diverses consultations formelles et informelles sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire, tant au niveau national que régional. Le Symposium fédéral interministériel de l'Atlantique sur la partie VII, tenu à Charlottetown en mai 2006, a été le point marquant de ces rencontres.

Appuyée par tous les membres de l'équipe des langues officielles dans la région de l'Atlantique, le champion des langues officielles a maintenu le cap pour sensibiliser, mieux faire connaître et intégrer la pleine portée et l'esprit de l'article 41 dans les activités quotidiennes d'Industrie Canada dans cette région.

Au niveau des communications, la sensibilisation s'est faite par l'entremise de suivis continus avec les médias acadiens et francophones de la région, afin de bien informer le personnel régional d'Industrie Canada des préoccupations, enjeux et questions qui affectent les communautés de langue officielle en situation minoritaire dans les quatre provinces de l'Atlantique. Diverses autres sources de référence pertinentes sont régulièrement consultées à des fins d'acquisition du savoir et de réflexion stratégique, notamment le *Bulletin 41-42* de Patrimoine canadien, le bulletin *InfoAction* du Commissariat aux langues officielles, les rapports annuels et sites Internet d'Industrie Canada et du gouvernement fédéral, de même que les publications et communications des principaux organismes des communautés acadiennes et francophones de l'Atlantique.

L'exercice 2006-2007 a aussi été marqué par un projet d'étude réalisé par un économiste de l'Université de Moncton à la demande d'Industrie Canada, région de l'Atlantique. Ce projet visait à permettre au personnel d'Industrie Canada d'approfondir ses connaissances sur les communautés acadiennes et francophones des provinces de l'Atlantique. Ce *Profil économique du Canada atlantique à partir du registre des entreprises* a été livré au Ministère en mars 2007.

Le directeur et le coordonnateur responsables du dossier des langues officielles travaillent régulièrement à sensibiliser tous les membres du comité supérieur de gestion et leur personnel à leurs responsabilités en vertu de la *Loi sur les langues officielles*, surtout en ce qui concerne la langue de service au public (partie IV) et l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire et la promotion de la pleine reconnaissance et de l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne (partie VII).

Les membres de l'équipe de gestion d'Industrie Canada, région de l'Atlantique, ont participé à un atelier d'une journée, en mai 2006 à Charlottetown, portant sur leurs obligations face à la *Loi sur les langues officielles* en matière de langue de service et de langue de travail, mais aussi en ce qui a trait au volet représentativité et à la partie VII de la Loi, soit la promotion de la dualité linguistique et l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire. La région de l'Atlantique d'Industrie Canada pratique une écoute active des besoins et défis des nombreux intervenants issus des communautés acadiennes et francophones de la région, afin d'y favoriser l'essor de l'économie du savoir.

L'équipe encourage les mesures positives et sensibilise le personnel décideur pour l'inciter à mettre en place des programmes, services et politiques qui assurent un plus grand accès aux membres des communautés acadiennes et francophones.

### ***Région du Québec***

Le directeur exécutif régional et le comité de gestion élargi se sont penchés sur la *Loi sur les langues officielles* et les modifications qui y ont été apportées en 2005, qui renforcent l'engagement du gouvernement fédéral, fixent la manière dont les obligations des institutions fédérales doivent être remplies et rendent exécutoire la partie VII. Plusieurs directions de la région du Québec ont participé à une présentation sur l'article 41 ainsi que sur les modifications à la Loi. Une journée porte ouverte a également eu lieu en mars 2007 afin de permettre aux employés d'Industrie Canada de s'enquérir des réalités et besoins spécifiques des communautés anglophones du Québec.

Le partage d'information et la sensibilisation quotidienne se sont faits par le truchement de téléconférences, par la distribution du *Bulletin 41-42* de Patrimoine canadien et par le site intranet ProAction 41 d'Industrie Canada, qui joue un rôle important dans la compréhension des nombreuses facettes de la *Loi sur les langues officielles*. L'intranet régional d'Industrie Canada au Québec fait la promotion des sites CommunAction.ca et ProAction 41.

Tous les gestionnaires et agents de programmes impliqués ont été sensibilisés aux exigences de l'article 41 et invités à en tenir compte dans leur planification. Pour faciliter cette approche, plusieurs activités de communications, tant internes qu'externes, font partie intégrante du plan d'action régional d'Industrie Canada pour le Québec. De plus, lors des exercices de planification et de mise en œuvre des différents programmes et services, du temps est accordé pour parler des priorités des communautés anglophones du Québec.

Les communications entre les communautés anglophones et les gestionnaires et agents de programmes ont été facilitées lors de rencontres de pré-consultation et lors des réunions régulières du Comité national de développement des ressources humaines pour la communauté minoritaire anglophone et de la Table gouvernementale. Au niveau des programmes eux-mêmes, les priorités des communautés anglophones en situation minoritaire sont prises en compte dans les ententes du Programme d'accès communautaire et du programme des Services à large bande, de même que dans la réalisation d'études socio-économiques sur les communautés anglophones en situation de vulnérabilité.

### **Région de l'Ontario**

La directrice exécutive régionale, champion des langues officielles du Conseil fédéral de l'Ontario, participe au développement du plan stratégique *Innovation – Langues officielles*. Les responsables de l'article 41 communiquent régulièrement avec les gestionnaires et employés des programmes et services.

Le partage d'information concernant les communautés de langue officielle en situation minoritaire se fait sur une base régulière. L'information est partagée avec FedNor, le Centre de services aux entreprises Canada-Ontario et le Réseau pour femmes entrepreneures. Le bureau régional de l'Ontario partage aussi ses histoires de réussites avec le Commissariat aux langues officielles, afin de mettre en valeur les pratiques exemplaires d'Industrie Canada, mais aussi le rôle clé que joue la dualité linguistique dans le rayonnement de la société canadienne.

Une présentation préparée à l'intention de la haute gestion renchérit cette approche afin de sensibiliser les gestionnaires aux enjeux spécifiques qui affectent les communautés francophones de l'Ontario. Des liens de communications constructifs ont aussi été tissés entre la région de l'Ontario d'Industrie Canada et le secteur des affaires. Cette concertation sera notamment utilisée pour l'élaboration d'un plan de communication interne pour la région, qui sera réalisé en 2007-2008.

Plusieurs outils de sensibilisation ont été consolidés en 2006-2007, dont la promotion active des sites CommunAction.ca et ProAction 41, de même que l'utilisation de Termium Plus, la base de données terminologiques et linguistiques du gouvernement canadien. Une trousse d'information bilingue, qui est affichée sur le site intranet de la région de l'Ontario, permet de promouvoir les programmes et services régionaux pour s'assurer que les employés du Ministère soient en tout temps bien informés et que cette information soit continuellement mise à jour.

La région répond directement aux besoins et priorités des communautés francophones en situation minoritaire dans la planification, l'élaboration et la mise en œuvre des programmes et services du Ministère en Ontario. Le Programme d'accès

communautaire appuie plusieurs projets régionaux en Ontario, ce qui permet de consolider le réseau économique francophone. En 2006-2007, le programme a permis d'appuyer financièrement 82 sites d'accès pour un investissement total de 372 100 \$.

La région de l'Ontario d'Industrie Canada a participé au groupe de travail de l'évaluation formative du Plan d'action 2004-2008 d'Industrie Canada (article 41) et du Développement économique des communautés de langue officielle en situation minoritaire (DÉCLO). La région a aussi participé en juin 2006 à une rencontre de travail sur les mesures de rendement, organisée par le groupe de la coordination nationale et qui avait pour but de dégager des pistes de contenu concernant les indicateurs de rendement en matière de mise en œuvre de l'article 41 et du DÉCLO.

### ***FedNor***

Les activités de sensibilisation internes de FedNor en 2006-2007 ont touché les points suivants :

- présentation du plan d'action de FedNor lors de la rencontre de l'unité de Planification et de Coordination des politiques et discussions sur les activités prévues (juin 2006);
- présentation d'outils de travail au secteur de prestation des programmes (décembre 2006);
- mise sur pied d'un groupe de travail qui a pour rôle d'appuyer la mise en œuvre des activités reliées à l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* au sein de tous les bureaux satellites de FedNor.

FedNor a établi des liens de communication étroits en 2006-2007 concernant la compréhension de l'article 41 et la promotion de sa mise en œuvre, comme en témoigne la participation aux activités suivantes :

- téléconférences régulières avec les coordonnateurs et conseillers aux langues officielles;
- session de travail intensive en juin 2006 concernant les mesures de rendement;
- conférences téléphoniques organisées par le Conseil fédéral de l'Ontario;
- évaluation formative du plan d'action d'Industrie Canada (article 41) et du DÉCLO;
- rencontre annuelle des coordonnateurs et conseillers régionaux d'Industrie Canada.

FedNor partage l'information au sujet des communautés de langue officielle en situation minoritaire avec le personnel, les divers groupes de travail sur les langues officielles et les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) désignées bilingues. Ces informations comprennent, entre autres, les points suivants :

- des renseignements sur des programmes destinés aux communautés de langue officielle en situation minoritaire, notamment l'initiative des projets pilotes en téléapprentissage;

- des renseignements sur les politiques et les directives concernant les langues officielles (les plans d'action de FedNor, d'Industrie Canada et du gouvernement du Canada);
- des renseignements concernant les modifications apportées à la *Loi sur les langues officielles* en 2005 et leurs implications.

FedNor participe à divers événements qui lui permettent de partager ce type d'information, notamment une rencontre interministérielle élargie sous l'égide du forum communautaire de la région de Sudbury qui a été organisée dans le cadre de la Semaine de la Francophonie, de même que des ateliers d'information comme celui tenu à Cornwall en juin 2006 dans le cadre du congrès annuel de l'Association des Sociétés d'aide au développement des collectivités de l'Ontario (ASADCO).

FedNor a aussi procédé en 2006-2007 à une évaluation générale des plans d'action sur les langues officielles des SADC désignées bilingues ainsi que de leurs diverses réalisations dans le cadre du processus de renouvellement de leurs ententes avec FedNor. Cette évaluation exhaustive a permis de voir les progrès réalisés par les SADC en matière de services et de communications auprès des communautés de langue officielle en situation minoritaire et de vérifier leur capacité d'incorporer les besoins prioritaires de celles-ci dans leurs plans de travail.

La composante des communications internes fait partie intégrante du Plan d'action en matière de langues officielles de FedNor, qui fut élaboré en 2006-2007. Les outils de communications de FedNor incluent le bulletin mensuel *En bref*, la distribution des divers bulletins et renseignements d'institutions fédérales, tels le *Bulletin 41-42*, de même que *Vox-RDÉE*, et *Le Point* de l'ASADCO.

Plusieurs outils de travail ont été élaborés en 2006-2007 afin de faciliter la prestation des services et des programmes et ainsi favoriser la sensibilisation aux questions relatives aux langues officielles chez les employés et gestionnaires de FedNor :

- l'insertion d'un champ au formulaire de projet afin de préciser si le projet doit répondre à certaines exigences en matière de langues officielles;
- la création d'une liste de vérification qui permet de déterminer si le projet doit répondre aux exigences en matière de langues officielles, dans le but de faciliter la tâche des agents lors de l'évaluation de projets.

Ces outils, alliés à d'autres, dont le développement d'un sous-indicateur relatif aux langues officielles visant à améliorer la collecte de données, servent à bien analyser comment FedNor remplit son mandat en matière de développement économique auprès des communautés francophones du Nord de l'Ontario.

Dans l'exécution de ses programmes, FedNor répond à des propositions de projets provenant d'organismes francophones. Les gestionnaires de programmes ainsi que les agents sur le terrain ont la responsabilité de partager les informations afin de s'assurer que les besoins et priorités des communautés francophones sont pris en considération lors de l'élaboration et la mise en œuvre des programmes. L'exercice 2006-2007 a permis, entre autres, de consolider la mise en place de ressources bilingues dans les bureaux satellites de FedNor.

Les agents de programmes sont les premiers intervenants sur le terrain. Ils entretiennent un dialogue continu auprès des organismes communautaires et de développement économique de la région et participent à leurs nombreuses activités et rencontres. Le nouveau champion des langues officielles de FedNor pour 2006-2007 et la coordonnatrice régionale aux langues officielles ont aussi participé à plusieurs activités des organismes chefs de file de la collectivité francophone, notamment l'assemblée générale de fondation de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario, tenue à Toronto en juin 2006. L'équipe de FedNor a également collaboré étroitement avec le Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE Ontario) et l'Association française des municipalités de l'Ontario.

Enfin, FedNor a participé au groupe de travail de l'évaluation formative du Plan d'action 2004-2008 d'Industrie Canada (article 41) et du Développement économique des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

### **Région des Prairies et du Nord**

Le partage d'information concernant les communautés de langue officielle en situation minoritaire a couvert en 2006-2007 les grands axes suivants :

- comptes rendus hebdomadaires fournis à l'équipe de la planification, de l'analyse et des communications de la région des Prairies et du Nord;
- établissement de réseaux et tenue de consultations avec les responsables de la mise en œuvre de la *Loi sur les langues officielles* d'Industrie Canada dans la région des Prairies et du Nord;
- rédaction de cinq articles sur les activités relatives à l'article 41, publiés en 2006-2007 dans *Connexions*, le bulletin interne de la région des Prairies et du Nord;
- sessions d'information régulières avec les employés afin de les sensibiliser aux besoins des communautés de langue officielle en situation minoritaire et aux outils disponibles, tels le *Bulletin 41-42* et Termium Plus.

Le personnel affecté à l'article 41 entretient une collaboration étroite avec les agents de programmes. La publication d'articles mensuels dans le bulletin interne crée aussi un climat propice à la bonne compréhension des exigences de l'article 41 et des besoins spécifiques des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Ce même personnel a visité quatre communautés au Manitoba en 2006-2007, de concert avec Entreprise autochtone Canada et la Direction générale des applications de l'autoroute de l'information d'Industrie Canada, avec qui il travaille étroitement pour répondre aux besoins des communautés francophones et métisses de la région des Prairies et du Nord.

Afin de faciliter une bonne communication interne, le calendrier communautaire franco-manitobain *233-Aïlô* a été distribué toutes les deux semaines en 2006-2007 aux employés d'Industrie Canada de la région. En mars 2007, six activités ont eu lieu pour souligner les Rendez-vous de la Francophonie et pour sensibiliser les employés aux besoins des communautés de langue officielle en situation minoritaire. La région des

Prairies et du Nord a également développé une approche novatrice de sensibilisation qui consiste à envoyer à tous les employés de la région des liens vers des sites Web présentant des quiz et des jeux en français.

D'autres activités et initiatives ont été entreprises en 2006-2007 afin de mettre en relief les priorités des communautés de langue officielle en situation minoritaire, notamment :

- la création d'une liste exhaustive des priorités de développement communautaire et économique à l'intention de l'équipe de l'article 41 et des gestionnaires et agents de programmes dans la région des Prairies et du Nord;
- la participation du gestionnaire principal en Alberta à l'activité du Conseil fédéral pour les Rendez-vous de la Francophonie;
- des visites en mars 2007 aux communautés francophones en situation minoritaire du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest;
- une participation assidue aux réunions mensuelles de la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface et du Conseil de coopération de la Saskatchewan.

### ***Région du Pacifique***

Le directeur exécutif régional a participé aux Rendez-vous de la Francophonie, en mars 2007. Il a aussi organisé la toute première réunion entre des hauts fonctionnaires du gouvernement fédéral et les communautés francophones de la région du Pacifique. Cette rencontre d'une demi-journée, qui a eu lieu en novembre 2006, était planifiée conjointement par Industrie Canada et le Conseil fédéral du Pacifique.

Un sujet prioritaire pour la région demeure la question du manque de main-d'œuvre qualifiée. La communauté francophone de la Colombie-Britannique (C.-B) est active dans ce domaine, en partenariat avec Citoyenneté et Immigration Canada et le gouvernement provincial. En 2006-2007, à titre de président du Sous-comité des affaires politiques du Conseil fédéral du Pacifique, le directeur exécutif régional a tenu une séance d'information d'une demi-journée à l'intention des représentants fédéraux au sujet des efforts déployés pour attirer des travailleurs étrangers. Cette activité a mis en lumière le rôle clé joué par la communauté francophone de la région du Pacifique.

De plus, deux articles du bulletin national *Cette semaine @ IC* ont couvert des activités de la région du Pacifique. Le bulletin régional interne a aussi produit deux articles portant sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire et sur la dualité linguistique canadienne.

Le Ministère a engagé un dialogue en 2006-2007 avec les divers intervenants fédéraux du secteur économique et avec le secrétariat de Vancouver 2010 afin de s'assurer de la pleine participation des communautés de langue officielle en situation minoritaire aux occasions économiques apportées par la tenue des Jeux olympiques à Vancouver en 2010.

## 2. Consultations

### Résultat

- Établissement de liens durables entre l'institution fédérale et les communautés de langue officielle en situation minoritaire; l'institution fédérale et ces communautés comprennent leurs besoins et leurs mandats respectifs.

### 2.1. Activités

- consultations formelles et informelles aux niveaux national et régional;
- consultations lors de l'élaboration de programmes et de politiques;
- consultations lors de la mise en œuvre de programmes et de politiques;
- création de liens de collaboration soutenus entre les conseillers, les coordonnateurs et les communautés de langue officielle en situation minoritaire;
- participation aux consultations formelles avec les communautés de langue officielle en situation minoritaire organisées par d'autres ministères et organismes fédéraux;
- participation aux comités nationaux, aux comités paritaires régionaux et à d'autres activités;
- création de liens plus directs entre les gestionnaires d'Industrie Canada et les publics intéressés, en particulier les représentants des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

### 2.2. Réalisations

En accord avec le *Cadre de responsabilisation en matière de langues officielles* du gouvernement du Canada, Industrie Canada s'est assuré en 2006-2007 de consulter les représentants et d'autres groupes issus des communautés de langue officielle en situation minoritaire en ce qui concerne l'élaboration de politiques et de programmes ministériels. Cette approche a permis de recueillir des commentaires constructifs qui permettent des améliorations soutenues et cumulatives dans l'application de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* au Ministère. Les consultations, qui s'effectuent à plusieurs niveaux, sont le maillon clé du Plan d'action pour les langues officielles du gouvernement fédéral.

Les consultations menées durant l'exercice 2006-2007 ont rejoint les deux groupes cibles, soit d'une part les communautés anglophones en situation minoritaire au Québec et d'autre part les communautés francophones en situation minoritaire dans les autres provinces et dans les territoires.

#### ***Consultations d'Industrie Canada auprès des communautés francophones en situation minoritaire (avril 2006)***

En 2006-2007, en partenariat avec les organismes de développement régional (Diversification de l'économie de l'Ouest Canada et l'Agence de promotion économique



du Canada atlantique), Industrie Canada a mené des consultations auprès des organisations représentant les communautés francophones en situation minoritaire dans tout le Canada pour mieux s'informer de leurs priorités, échanger de l'information avec elles sur les programmes et les services gouvernementaux et poursuivre l'établissement et la consolidation de partenariats entre les institutions fédérales et les représentants de la communauté. Le Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE Canada) et la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA) sont les deux organisations cadres représentées aux consultations.

Industrie Canada était notamment représenté par le sous-ministre adjoint, Opérations régionales, aussi champion des langues officielles, de même que par les coordonnateurs et conseillers régionaux, les gestionnaires de l'équipe de coordination de l'article 41 et des gestionnaires de programme et d'unités opérationnelles du Ministère. Des représentants de Patrimoine canadien ont aussi participé à ces consultations.

### ***Consultations d'Industrie Canada auprès des communautés anglophones en situation minoritaire (mai 2006)***

Industrie Canada, en partenariat avec Développement économique Canada pour les régions du Québec, a mené en 2006-2007 des consultations auprès des représentants de la communauté anglophone minoritaire du Québec afin de bien s'informer au sujet de leurs priorités, d'échanger de l'information avec eux sur les programmes et les services du Ministère et d'établir des partenariats plus solides. Le Quebec Community Groups Network et la Table communautaire du Comité national de développement des ressources humaines pour la communauté minoritaire anglophone sont les organisations cadres représentées à ces consultations.

Industrie Canada était notamment représenté par le sous-ministre adjoint, Opérations régionales, et champion des langues officielles, de même que par le coordonnateur et le conseiller pour la région du Québec, les gestionnaires de l'équipe de coordination de l'article 41 et des gestionnaires de programme et d'unités opérationnelles du Ministère. Des représentants de Patrimoine canadien ont aussi participé à ces consultations.

De plus, les conseillers et coordonnateurs régionaux sont en communication constante avec l'équipe de la Coordination nationale. Ils ont aussi effectué des consultations avec les communautés sur une base régulière en 2006-2007. Leur travail sur le terrain permet de prendre le pouls des communautés de langue officielle en situation minoritaire et de constater les réalités et les défis auxquels elles font face. Une conseillère du Ministère le dit de façon éloquente : « Je suis en quelque sorte un trait d'union. Mon travail consiste, d'une part, à faire la promotion des services et programmes d'Industrie Canada auprès de la communauté francophone de la province; d'autre part à sensibiliser notre ministère aux besoins de la communauté. »

Certains programmes ont entrepris en 2006-2007 des mesures spécifiques pour consulter les communautés, tant au niveau national que régional :

- Le Programme d'accès communautaire (PAC) a négocié des ententes avec les réseaux situés dans des communautés de langue officielle en situation minoritaire, dont l'une avec la communauté franco-ontarienne. Dans les sites Web du programme, les communautés anglophones et francophones de partout

au Canada ont accès à des appareils et accessoires fonctionnels dans les deux langues officielles, permettant aux personnes handicapées et à celles ayant des difficultés d'alphabétisation d'accéder à des services dans la langue de leur choix et de participer ainsi au processus de consultation.

- Le directeur du Bureau des Services à large bande a participé à la réunion de consultation annuelle avec les représentants des communautés francophones en situation minoritaire, en avril 2006, et a présenté un exposé sur le service à large bande et les communautés de langue officielle en situation minoritaire. Le Bureau des Services à large bande continue de fournir son savoir-faire analytique aux coordonnateurs du Secteur des opérations régionales afin de leur permettre d'élaborer un profil des communautés de langue officielle en situation minoritaire à partir des données de Statistique Canada.
- Franccommunautés virtuelles, un programme bien adapté à la réalité des francophones, a permis encore cette année le développement de contenus et d'applications, l'achat d'équipement et des initiatives de réseautage. L'année 2006-2007 fut marquée par de nombreuses consultations tant au niveau interne qu'avec la collectivité francophone du Canada. Le besoin de synergies entre les projets subventionnés par Franccommunautés virtuelles et le développement d'une approche horizontale concertée sont deux éléments qui ressortent des consultations communautaires. Le Ministère souhaite mettre l'accent sur des projets à vocation économique, qui misent sur l'innovation et ont un effet multiplicateur. Au cours de l'année 2006-2007, une équipe de neuf experts provenant des différentes communautés francophones du pays s'est jointe au Comité consultatif national du programme pour l'analyse des propositions de projet.

### **2.3. Réalisations propres aux régions**

#### ***Région de l'Atlantique***

Le bureau régional d'Industrie Canada sollicite régulièrement l'apport des communautés acadiennes et francophones afin de cerner leurs besoins en matière de développement économique et d'identifier les programmes et services offerts par Industrie Canada qui pourraient le mieux y répondre.

Le bureau régional de l'Atlantique s'assure que les programmes et services d'Industrie Canada sont bien connus et bien adaptés aux besoins des communautés acadiennes et francophones, afin qu'elles soient adéquatement servies par le Ministère. À cette fin, le bureau régional initie et participe à diverses consultations formelles et informelles avec ces communautés dans chacune des quatre provinces de la région de l'Atlantique. En voici des exemples :

- Le Ministère participe aux tables des comités consultatifs conjoints des communautés de langue officielle en situation minoritaire dans les quatre provinces, soit le Comité de la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick, la Table sectorielle du développement économique en Nouvelle-Écosse, le Comité d'orientation aux affaires francophones de Terre-Neuve-et-Labrador et le Comité de développement des ressources francophones de l'Île-du-Prince-Édouard.

- Le Ministère est aussi membre des comités fédéraux des langues officielles établis dans chacune des quatre provinces de l'Atlantique et il a continué d'appuyer leurs activités, notamment la Semaine des langues officielles (février 2007), les Rendez-vous de la Francophonie (mars 2007), le Symposium de l'Atlantique sur la partie VII de la *Loi sur les langues officielles* (Charlottetown, mai 2006).

Le bureau régional de l'Atlantique a aussi participé en août 2006 à une réunion organisée par la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse et par Patrimoine canadien, dans le but de mettre ses connaissances à jour concernant les programmes et projets de Service Canada. Cette réunion a permis d'informer les autres ministères participants au sujet du réseau acadien des sites du PAC en Nouvelle-Écosse et le rôle stratégique de ce programme à titre de partenaire pour chacune des communautés acadiennes de la région de l'Atlantique.

L'exercice 2006-2007 a permis au bureau régional de favoriser un excellent partage d'idées et d'information entre Industrie Canada et les communautés francophones et acadiennes. Ces échanges étaient animés par une volonté ferme d'établir des liens durables et continuellement alimentés par une solide concertation. Un éventail de consultations témoigne de cette volonté de concertation, notamment :

- une participation active aux activités et rencontres du réseau régional Atlantique responsable de la mise en œuvre de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* et dont les activités sont coordonnées par Patrimoine canadien;
- une participation assidue à toutes les téléconférences et réunions de travail organisées par Industrie Canada et portant sur les affaires francophones;
- une contribution importante à la session nationale de travail d'Industrie Canada organisée à Ottawa en juin 2006, en vue de développer des indicateurs de mesure de rendement appropriés pour mieux répertorier les activités du Ministère en rapport avec la partie VII de la Loi;
- une collaboration soutenue entre les communautés acadiennes et francophones et toute l'équipe régionale dans le but de saisir la richesse de l'histoire et de la culture acadienne et francophone, afin d'identifier des initiatives pour en faire la promotion dans une perspective de développement socio-économique;
- de nombreuses visites entreprises dans les quatre provinces de l'Atlantique en vue de rencontrer les représentants de plusieurs organismes des communautés minoritaires, dont les conseils économiques, les musées, les bibliothèques, les centres communautaires et scolaires, les PME, les médias et les intervenants municipaux;
- une série de rencontres de consultation avec les organismes de représentation des communautés de langue officielle en situation minoritaire des quatre provinces de l'Atlantique, incluant une participation à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador et de la Société nationale de l'Acadie;

- une participation soutenue aux réunions des Comités tripartites des affaires francophones des provinces de l'Atlantique, qui regroupent autour d'une même table des représentants communautaires et des gouvernements fédéral et provinciaux.

Le coordonnateur des langues officielles pour l'Atlantique a été membre actif du comité consultatif de l'évaluation formative du Plan d'action 2004-2008 d'Industrie Canada (article 41) et du Développement économique des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Le coordonnateur a aussi participé à la consultation nationale tenue à Ottawa en avril 2006, où participaient notamment la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) et le Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE Canada). L'équipe régionale a aussi participé à cinq réunions du RDÉE concernant le comité d'orientation du projet de L'économie du savoir du Nouveau-Brunswick.

### ***Région du Québec***

Au cours de l'exercice 2006-2007, la région a tenu des consultations soutenues avec les chefs de file des communautés anglophones du Québec et par l'entremise du Comité national de développement des ressources humaines pour la communauté minoritaire anglophone (Table communautaire et Table gouvernementale).

Les gestionnaires et agents de programmes de la région ont consolidé leurs liens en 2006-2007 avec le Quebec Community Groups Network, qui regroupe 23 organismes communautaires anglophones et dont le mandat est d'assurer le développement et la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire au Québec. Le bureau régional d'Industrie Canada appuie ce réseau en lui facilitant l'accès à plusieurs ministères et agences du gouvernement fédéral. Un forum d'information, organisé par le bureau régional en octobre 2006, visait à sensibiliser les communautés anglophones aux programmes et services d'Industrie Canada et d'autres ministères fédéraux.

Le Ministère travaille aussi étroitement avec les Comités d'employabilité et de développement économique communautaire (CEDEC) afin de prendre en compte leurs priorités et d'augmenter ainsi la capacité de réseautage et de partenariat au sein de la minorité anglophone du Québec, dans le but d'assurer son épanouissement et son rayonnement tant économique que communautaire.

### ***Région de l'Ontario***

Le bureau régional de l'Ontario, en partenariat avec FedNor et les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC), a tenu une série de consultations en 2006-2007 avec les communautés francophones de l'Ontario afin de mieux connaître leurs priorités et d'échanger avec elles de l'information sur les programmes et services d'Industrie Canada. Une attention toute particulière a été portée à l'importance de prendre en compte les besoins des francophones vivant en milieu rural et en région éloignée.

Des consultations ont eu lieu en janvier 2007 à Welland (Sud-Est) et Penetanguishene (Centre-Nord), en février 2007 à Windsor (Sud) et en mars 2007 à Cornwall (Est). Elles ont permis de cibler 75 intervenants communautaires intéressés à diffuser l'information recueillie à l'intérieur de leurs réseaux locaux. Ces intervenants représentent ensemble

une véritable toile de contacts qui permet d'établir des liens durables entre Industrie Canada et les communautés francophones minoritaires de la province.

Le bureau régional de l'Ontario continue à travailler étroitement avec le Collège Boréal de Sudbury dans le cadre du Programme d'accès communautaire. Le Collège Boréal dispose de 77 sites reliés en réseau, offrant des accès vers des ressources francophones et gouvernementales, des guides d'autoformation approfondis, des équipements facilitant l'accès aux ordinateurs et des ressources en ligne. Le portail du réseau centralise les ressources qui ont été conçues et développées pour un accès facile. Tous ces outils ont créé des liens qui facilitent le partage d'information et la consultation.

### ***FedNor***

FedNor a entrepris en 2006-2007 une vaste consultation auprès de la communauté francophone de l'Ontario. Neuf rencontres ont été organisées dans les régions de Renfrew, LaCloche-Manitoulin, Algoma-Est, Supérieur-Est, Sault-Ste-Marie, Essex, Niagara, Simcoe Nord et Stormont-Dundas-Glengarry. Près de 150 personnes ont participé à ces rencontres, dont la deuxième phase se poursuivra au printemps 2007. Le bureau régional de l'Ontario a collaboré à la tenue des rencontres dans le sud de la province.

Ce processus de consultation vise à augmenter la participation des communautés francophones de l'Ontario aux programmes et services de FedNor et de l'ensemble du Ministère, de cerner leurs besoins et de les incorporer aux priorités des politiques et des programmes d'Industrie Canada. Ces rencontres d'une demi-journée s'orientent autour d'un ordre du jour qui comprend les points suivants :

- une présentation des services et programmes du Ministère, suivie d'une période de questions;
- l'identification et l'analyse des problèmes soulevés par la communauté et la recherche de solutions et d'actions ponctuelles en fonction des besoins prioritaires.

Au cours de cette première phase de consultation, tenue en 2006-2007, les constats généraux et besoins immédiats des communautés francophones ont été partagés avec les gestionnaires de FedNor et d'Industrie Canada, afin qu'ils puissent en tenir compte dans l'élaboration des politiques et des programmes. Le processus de consultation a encouragé la création de liens de collaboration soutenus entre les agents de programmes de FedNor, ceux des SADC désignées bilingues et les intervenants du RDÉE Ontario. Les informations recueillies lors des consultations communautaires ont donc bénéficié à tous les intervenants dans un but commun de veiller à l'épanouissement économique et à la vitalité culturelle des communautés francophones de la province.

De plus, par l'entremise du champion des langues officielles et de la coordonnatrice régionale des langues officielles, FedNor a renforcé la concertation avec les organismes suivants :

- le Comité national de développement économique et d'employabilité (CNDÉE);
- le Comité paritaire RDÉE Ontario, incluant la Table de concertation du Nord;
- le Comité directeur national et le Sous-comité francophone, région de l'Ontario, de Citoyenneté et Immigration Canada.

Le champion des langues officielles et la coordonnatrice régionale ont participé en mai 2006 au Salon du livre de Sudbury, un événement majeur qui a regroupé 10 000 francophones provenant de tout le nord de l'Ontario. Ce salon est un endroit propice pour la consultation et a offert au Ministère une excellente visibilité.

Les agents de programmes de FedNor, qui sont les principaux interlocuteurs auprès des communautés francophones, ont activement participé en 2006-2007 à plusieurs événements locaux et régionaux, tels des assemblées, des foires, des rencontres d'information, de même que des réunions et des consultations plus formelles. Ces échanges renforcent les relations de travail entre ces communautés et FedNor.

L'exercice 2006-2007 a également vu la tenue d'un forum communautaire « La Francophonie, j'en fais partie! Mettons l'accent sur Sudbury ». Ce forum, qui a eu lieu à Sudbury en mars 2007, a permis de favoriser l'interaction entre les ministères et agences des différents paliers gouvernementaux et d'acquérir une meilleure compréhension de la dynamique communautaire dans son ensemble. Plus de 100 participants provenant des organismes francophones du Grand Sudbury et d'une vingtaine d'agences et ministères ont discuté de questions reliées à la santé, à l'éducation, au développement économique communautaire, à l'immigration et à la qualité de vie. Ce forum a créé des occasions de réseautage, tout en offrant à FedNor et à Industrie Canada une vitrine exceptionnelle pour consulter les communautés francophones de la région.

### ***Région des Prairies et du Nord***

Le personnel de la région des Prairies et du Nord affecté à l'article 41 a consulté les dirigeants communautaires et les organismes des communautés de langue officielle en situation minoritaire dans le cadre de 78 réunions différentes au cours de l'année 2006-2007. Les activités incluent :

- la participation de l'équipe des langues officielles de la région des Prairies et du Nord à la réunion nationale de février 2007;
- la participation d'un représentant d'Industrie Canada au Comité paritaire (fédéral-provincial-communautaire) au Manitoba;
- la participation à la levée du drapeau fransaskois à l'hôtel de ville de Saskatoon, dans le cadre du Rendez-vous de la Francophonie, organisé par la Fédération des francophones de Saskatoon;
- des rencontres régulières entre le responsable de la mise en œuvre de la *Loi sur les langues officielles* et les représentants de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada;

- la participation à une rencontre avec le commissaire aux langues officielles à l'Institut français de l'Université de Regina.

Le bureau régional d'Industrie Canada collabore étroitement avec le Réseau interministériel des coordonnateurs des langues officielles au Manitoba (RICLOM), en Saskatchewan (RICLOS) et en Alberta (RICLOA).

Le réseau manitobain a été créé à la suite d'une recommandation du champion des langues officielles du Conseil fédéral du Manitoba. Les activités du Réseau consistent principalement à accroître les connaissances des coordonnateurs et agents de programmes en ce qui a trait à la mise en œuvre des diverses parties de la *Loi sur les langues officielles*. Ces trois réseaux provinciaux favorisent la collaboration avec les communautés francophones en situation minoritaire et créent des occasions d'échange concernant les modèles à suivre, les pratiques exemplaires et les initiatives innovatrices.

Le bureau régional d'Industrie Canada a collaboré étroitement en 2006-2007 avec ces trois réseaux dans le but de faciliter le travail de toutes les institutions fédérales de la région qui doivent assumer des responsabilités en matière de langues officielles. Cette collaboration visait aussi à faire évoluer la perception d'obligation vers un concept d'ouverture face aux langues officielles. Cette approche est basée sur le renforcement des capacités locales des communautés de langue officielle en situation minoritaire et sur la volonté de l'équipe ministérielle de la région des Prairies et du Nord d'être à l'écoute de façon permanente aux requêtes de ces communautés, en tout temps et en tout lieu.

Afin de promouvoir les histoires de réussite des francophones de la région, le bureau régional a facilité la rédaction d'articles dans la rubrique « Français à la carte » du bulletin interne *Connections*. Les francophones du Nunavut, des Territoires du Nord-Ouest et de l'Alberta ont été à l'honneur en 2006-2007.

### ***Région du Pacifique***

Le bureau régional du Pacifique a participé aux consultations annuelles d'Industrie Canada auprès des communautés de langue officielle en situation minoritaire, de même qu'à la rencontre nationale du réseau des coordonnateurs de la mise en œuvre de l'article 41.

Le bureau a également participé à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique et aux réunions de travail du Collège Éducacentre et de ses satellites de Vancouver, Victoria, Prince George et Nanaimo. Le bureau régional a joué un rôle stratégique pour faciliter la mise sur pied d'un projet pilote d'éducation à distance, avec la participation du gouvernement du Québec, qui a un bureau à Vancouver, et le Collège Éducacentre, un service d'éducation et de formation des adultes en français pour la Colombie-Britannique.

En 2006-2007, l'équipe régionale a consolidé ses liens de collaboration avec d'autres intervenants de la région du Pacifique, notamment par les moyens suivants :

- des rencontres de l'agent de développement avec différents ministères et organismes gouvernementaux (fédéraux, provinciaux et municipaux) pour intensifier les partenariats et les échanges d'information;

- la participation à une rencontre avec les communautés francophones du Yukon concernant leurs besoins et priorités en matière de développement économique et communautaire;
- la participation à des réunions avec les municipalités de Coquitlam et de Nanaimo pour s'assurer de la pleine participation des communautés de langue officielle en situation minoritaire dans la planification des Jeux olympiques de 2010;
- la participation continue au groupe de travail pour la région de la Colombie-Britannique du réseau fédéral de l'article 41;
- la participation à des rencontres régulières avec Diversification de l'économie de l'Ouest Canada, suivant le protocole d'entente entre les deux institutions pour la région du Pacifique.



### 3. Communications

#### Résultat

- La culture des communautés de langue officielle en situation minoritaire reflète une compréhension étendue du mandat de l'institution fédérale; ces communautés reçoivent de l'information pertinente et à jour au sujet des programmes et des services de l'institution fédérale.

#### 3.1. Activités

- appui aux communautés de langue officielle en situation minoritaire désirant se renseigner sur les programmes et services du Ministère et des organismes de développement régional, l'aide financière pertinente ainsi que les moyens d'y avoir accès facilement et rapidement;
- coordination ministérielle et concertation avec d'autres instances gouvernementales (fédérales, provinciales, municipales);
- préparation d'une stratégie de communication externe pour la mise en œuvre de l'article 41 au Ministère;
- conception, mise en œuvre et renforcement d'outils de communication externe au sujet des programmes et services du Ministère;
- diffusion d'articles promotionnels sur les programmes et les services;
- amélioration et promotion du site CommunAction.ca, centre de ressources virtuelles auprès des communautés de langue officielle en situation minoritaire;
- préparation d'un forum régional à l'intention des organismes et entreprises des communautés de langue officielle en situation minoritaire pour faire connaître les initiatives d'Industrie Canada et des organismes de développement régional;
- collaboration à d'autres événements régionaux tels que des foires, des ateliers et des forums.

#### 3.2. Réalisations

En février 2006, les coordonnateurs et conseillers régionaux chargés de l'article 41 ont établi leurs priorités en matière de produits de communications externes. Suite à l'évaluation formative relative à la mise en œuvre de l'article 41 au sein d'Industrie Canada, la haute direction a reconnu la nécessité de développer des produits et des outils visant à aider les coordonnateurs et conseillers régionaux à effectuer leur travail.

Dans son Plan d'action 2004-2008, Industrie Canada indique que sa mission concernant la mise en œuvre de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* est de contribuer à rendre ses programmes et ses services accessibles aux communautés de langue officielle en situation minoritaire, appuyant ainsi leur participation à l'épanouissement économique du Canada dans la langue de la minorité.

En 2006-2007, Industrie Canada a examiné divers outils et options pour aider à évaluer l'impact de ses politiques et programmes sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire. L'équipe de la coordination nationale de l'article 41 a continué durant l'exercice à maximiser la participation des communautés de langue officielle en situation minoritaire aux initiatives ministérielles. Industrie Canada a aussi élaboré une stratégie de communication et de marketing pour la mise en œuvre de l'article 41 et le Ministère prépare un outil d'évaluation pour connaître les impacts de ses initiatives sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Les objectifs en matière de communications pour l'exercice 2006-2007 ont été définis en fonction des axes suivants :

- Faire connaître les obligations d'Industrie Canada en vertu de l'article 41 aux cadres supérieurs et aux gestionnaires de programmes, de manière à ce que ces derniers puissent inclure les communautés de langue officielle en situation minoritaire dans leurs stratégies, plans et programmes.
- Informer de manière continue les représentants des communautés de langue officielle en situation minoritaire des efforts déployés par Industrie Canada relativement à l'article 41, de façon à ce que ces représentants sachent que leurs préoccupations sont prises en compte.
- Informer les communautés de langue officielle en situation minoritaire des programmes et des services offerts par Industrie Canada, de manière à ce que ces communautés puissent y participer ou en tirer profit.
- Veiller à la coordination des communications avec les régions et les organismes de développement régional relativement à la mise en œuvre de l'article 41.

L'exercice 2006-2007 a confirmé le rôle important du site CommunAction.ca, un centre de ressources virtuel qui donne de l'information sur les programmes et services fédéraux pour appuyer le développement économique des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Ce site constitue une vaste base de données sur les programmes et services d'Industrie Canada et des organismes fédéraux de développement régional à l'intention des personnes qui s'intéressent au développement économique des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Il est également un outil de communication très prisé des conseillers régionaux. Le nombre de consultations du site a légèrement augmenté, passant de 75 202 en 2005-2006 à 83 088 en 2006-2007.

Les responsables du Programme d'accès communautaire (PAC) travaillent en étroite collaboration avec 87 réseaux à travers le pays, afin de veiller à ce que les communautés de langue officielle en situation minoritaire aient une information adéquate sur les programmes, les services et les outils offerts.

Des réunions avec tous les bureaux régionaux ont lieu aux deux semaines. Les régions transmettent ensuite l'information à l'ensemble des réseaux, des sites et des clients du PAC. Ces derniers peuvent accéder à l'information dans quelque 4 000 sites offrant un accès à Internet partout au pays. Ces sites, de même que les 87 réseaux du PAC, offrent pour la plupart des services et de l'information dans les deux langues officielles et, le cas échéant, en font la promotion active. De plus, le PAC demeure en étroite

communication avec des organismes clés des communautés de langue officielle en situation minoritaire, par exemple le Collège Boréal (Ontario), la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse et le Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique.

Les responsables du programme des Services à large bande ont continué à encourager en 2006-2007 les bénéficiaires du programme à communiquer avec les organismes des communautés de langue officielle en situation minoritaire dans leur région respective afin de les inciter à participer au programme. Tous les accords de contributions du programme font état des communautés de langue officielle en situation minoritaire et recommandent aux bénéficiaires de prendre des mesures adéquates pour répondre aux besoins de ces communautés.

L'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC) a donné trois présentations sur la propriété intellectuelle et son importance à différents groupes de langue officielle en situation minoritaire, soit :

- une présentation à 16 élèves de l'Université Sainte-Anne au Centre Jodrey, un des sites de ressources du Centre de services aux entreprises Canada, dont les bureaux sont situés à Pointe-de-l'Église en Nouvelle-Écosse;
- une présentation à 16 élèves dans le cadre d'un événement organisé par le Conseil jeunesse provincial et le Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse;
- une présentation, rehaussée d'un kiosque, aux participants du 4<sup>e</sup> Salon Franco-Tech au Nouveau-Brunswick, dans le cadre d'un événement organisé par la Collectivité ingénieuse de la Péninsule acadienne sur le campus de Shippagan de l'Université de Moncton.

### **3.3. Réalisations propres aux régions**

#### ***Région de l'Atlantique***

À l'automne 2006, Industrie Canada a participé avec les organismes de développement régional, dont l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA), à la campagne nationale « Au service des entreprises : promouvoir l'esprit d'entreprise ». Dans le cadre de cette campagne, des annonces publicitaires ont été placées dans les médias des communautés de langue officielle en situation minoritaire, notamment dans la presse acadienne : *L'Acadie Nouvelle*, *Le Courrier de la Nouvelle-Écosse*, *Le Gaboteur*, *La Voix acadienne* et *Le Moniteur acadien*.

Le bureau régional de l'Atlantique a conçu la trousse promotionnelle *Aider les Canadiens à réussir – étape par étape*, qui résume l'éventail complet des programmes et services d'Industrie Canada. Cet outil de promotion est diffusé largement parmi les communautés acadiennes et francophones de la région. Le bureau régional produit et diffuse aussi un communiqué ministériel régional *Connexion Atlantique*, un bulletin d'information qui présente les histoires à succès d'Industrie Canada et offre une très bonne couverture aux communautés de langue officielle en situation minoritaire de la région.

De nombreuses rencontres avec les communautés acadiennes et francophones, qui se sont déroulées dans le cadre de foires, de salons d'affaires, d'assemblées générales et de diverses rencontres d'information, ont aussi permis de présenter d'autres outils promotionnels en 2006-2007. La région fait la promotion active, tant à l'externe qu'à l'interne, des divers programmes, ressources et outils virtuels développés par Industrie Canada à l'intention des communautés de langue officielle en situation minoritaire, tels que le site CommunAction.ca, le programme Franccommunautés virtuelles et le cédérom *Portrait des communautés de langue officielle en situation minoritaire au Canada*.

Dans l'optique du développement économique et de l'innovation au sein des communautés de langue officielle en situation minoritaire, la région de l'Atlantique a organisé ou appuyé financièrement diverses activités, ou encore y a collaboré ou participé. En voici quelques exemples :

- le 6<sup>e</sup> congrès annuel de l'Avancement pédagogique des technologies de l'information et des communications en Atlantique (APTICA) sous le thème « Communautés d'apprentissage virtuelles », qui fut tenu à l'Université de Moncton en mai 2006;
- le lancement officiel des nouveaux outils promotionnels du RDÉE Nouveau-Brunswick à l'Université de Moncton, campus de Shippagan, en septembre 2006;
- le 59<sup>e</sup> congrès pancanadien de l'Association canadienne d'éducation de langue française, tenu à Moncton en septembre 2006;
- le tout premier Forum pancanadien des femmes d'affaires francophones, tenu en mars 2007 à Moncton, en présence du champion des langues officielles d'Industrie Canada;
- le Cercle de collaboration, une consultation conjointe entre les communautés acadienne et francophone de Terre-Neuve-et-Labrador et les gouvernements provincial et fédéral qui s'est tenue à Labrador City sous le parrainage de la Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador et de Patrimoine canadien;
- le colloque du Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse (CDÉNE), dont le thème était « L'exode de la main-d'œuvre », qui a eu lieu en février 2007 à Halifax.

### ***Région du Québec***

Le bureau régional a effectué plusieurs visites auprès des Comités d'employabilité et de développement économique communautaire (CEDEC), dont ceux de Rouyn, Gaspé, Montréal et Québec, ainsi qu'auprès des associations des communautés anglophones du Québec comme les Coasters (Côte-Nord) et les Townshippers (Estrie). Les sites Internet CommunAction.ca et Strategis d'Industrie Canada ont été utilisés pour faciliter l'accès aux informations pertinentes demandées par les communautés.

Le bureau régional a organisé son Forum annuel en octobre 2006. Plus de 25 représentants des communautés anglophones étaient présents, et quatre différents

ministères ont présenté les points saillants de leurs programmes et services. Les participants, dont 87 p. 100 étaient « très satisfaits » du contenu du Forum, ont mentionné qu'Industrie Canada était un modèle à suivre pour ce genre d'activité.

Une série de collaborations a eu lieu en 2006-2007, dont les « In Sessions » avec la Table communautaire, des discussions avec la Chambre économique de Québec concernant le projet de multilinguisme lancé par le bureau régional, ainsi que des activités ponctuelles comme la journée « Townshippers Day » et la 10<sup>e</sup> rencontre annuelle de Youth Employment Services.

La région a travaillé assidûment avec des collègues fédéraux en 2006-2007 afin de promouvoir le Programme d'accès communautaire (PAC) et le programme des Services à large bande parmi les intervenants de la communauté anglophone du Québec, en ciblant entre autres les Centres de services aux entreprises du Canada et les chambres de commerce de la Basse-Côte-Nord, de Montréal et de la ville de Québec.

### ***Région de l'Ontario***

La campagne publicitaire nationale « Au service des entreprises » a permis de rejoindre les communautés francophones du sud de l'Ontario grâce à une très bonne couverture et des encarts publicitaires dans les médias de langue française de Toronto, de London, de Hamilton, de Windsor et de Welland. Cette campagne médiatique s'est poursuivie dans l'est de l'Ontario, soit à Hawkesbury et à Cornwall, de même que dans le nord de la province, à Penetanguishene, à Hearst et à Sudbury.

La distribution en 2006-2007 de trousse d'information bilingues dans le cadre des services de liaison externes du bureau régional a reçu un accueil favorable des communautés francophones, qui ont pu se renseigner sur les programmes et services régionaux. Les employés d'Industrie Canada, qui ont eu accès à cette trousse d'information bilingue sur le site intranet de la région de l'Ontario, l'ont également appréciée.

Au niveau des relations avec les médias, des fiches d'information et des articles promotionnels concernant les programmes et services d'Industrie Canada ont été distribués lors des événements régionaux et lors des diverses activités des communautés francophones de la province.

Le bureau régional a participé à plusieurs activités, dont les déjeuners du Club canadien de Toronto, la rencontre annuelle de l'Association des Sociétés d'aide au développement des collectivités de l'Ontario, la création de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario, en plus d'assister aux rencontres des coordonnateurs régionaux.

### ***FedNor***

Le plan de communication de FedNor vise surtout la sensibilisation du personnel et des gestionnaires aux diverses sources d'information qui leur permettront de parfaire leurs connaissances quant aux exigences de l'article 41 et à la réalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Une fiche de liens comprenant des articles provenant des journaux de l'Association de la presse francophone est distribuée une fois par mois à l'interne.

La stratégie de communication de FedNor comprend l'abonnement sous peu des 18 SADC désignées bilingues à Termium Plus, la banque de données terminologiques et linguistiques du gouvernement du Canada. Ce projet a été conçu dans le but de renforcer les capacités des SADC désignées bilingues, notamment en matière de rédaction administrative.

Au cours de l'exercice, 200 trousse d'information ont été préparées et distribuées lors de rencontres de consultation. Ces rencontres ont permis d'assurer la promotion des services et des programmes de FedNor et d'Industrie Canada; elles feront l'objet d'un rapport dont les résultats seront présentés dans le cadre d'un forum régional, qui aura lieu en 2007-2008.

FedNor collabore étroitement avec tous les chefs de file communautaires francophones de l'Ontario. L'exercice 2006-2007 fut entre autres marqué par la tenue de la première conférence touristique francophone de l'Ontario.

### ***Région des Prairies et du Nord***

Les conseillers de la région des Prairies et du Nord ont mené en 2006-2007 des activités d'information sur les services et programmes d'Industrie Canada et de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO). Ces efforts ont abouti à la tenue de 78 rencontres de sensibilisation dans les communautés et de 4 visites conjointes au Manitoba, de concert avec la Direction générale des applications de l'autoroute de l'information et Entreprise autochtone Canada.

L'équipe de l'article 41 pour la région des Prairies et du Nord met régulièrement à jour les trousse d'information et les diaporamas afin de présenter avec précision les dernières nouveautés concernant les programmes et les services. Le bureau régional répond aussi aux demandes d'information des communautés francophones et rencontre leurs représentants de façon informelle pour créer et entretenir des liens de communication permanents.

En partenariat avec DEO, Industrie Canada appuie régulièrement des projets pilotes et des stages de formation. Par exemple, le bureau régional a tiré parti du fait que dans la région des Prairies et du Nord, plusieurs employés travaillent dans le domaine de l'économie du savoir. Le bureau a donc organisé des ateliers sur les nouvelles technologies destinés aux petites et moyennes entreprises (PME) francophones, pour aider celles-ci à maximiser leur utilisation des technologies de l'information et des communications.

Au cours de l'exercice 2006-2007, le bureau régional a rencontré officiellement les personnes ressources provinciales et territoriales, dans le but commun d'établir des liens de communication constructifs. L'équipe de l'article 41 a aussi rencontré l'ensemble des Centres de services aux entreprises du Canada de la région en misant sur le renforcement des outils de communication mutuels, dont bénéficieront les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Les conseillers régionaux de l'article 41 acheminent régulièrement au webmestre du site CommunAction.ca toute information pertinente, y compris les renseignements

concernant les activités d'intérêt pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

En 2006-2007, le bureau régional a amorcé la préparation du Forum régional qui aura lieu à l'automne 2007. Organisé en collaboration avec nos partenaires fédéraux régionaux, ce forum a pour objectif de réunir autour d'une même table les francophones des trois provinces et des deux territoires de la région des Prairies et du Nord (Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut), de même que ceux de la Colombie-Britannique et du Yukon.

### ***Région du Pacifique***

En 2006-2007, le bureau régional a placé la liste des personnes-ressources responsables de l'article 41 à Industrie Canada pour la région du Pacifique dans l'*Annuaire francophone de la Colombie-Britannique*, un outil de référence très prisé par la communauté francophone de la région. Le bureau a aussi participé aux trois comités chargés du développement économique et des langues officielles mis sur pied pour les Jeux olympiques d'hiver de 2010. Le Comité du développement économique a investi beaucoup de temps et d'énergie dans la production d'un livret d'information bilingue sur les Jeux de 2010, qui offre des informations sur le rôle d'Industrie Canada dans la région et sur les défis que représentent les Jeux pour l'ensemble de la collectivité.

L'équipe a également participé aux Rendez-vous de la Francophonie, en partageant un stand avec RDÉE Colombie-Britannique et DEO. L'équipe régionale des communautés de langue officielle en situation minoritaire et celle des communications ont aussi travaillé en partenariat avec le Conseil fédéral du Pacifique et la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique pour planifier et coordonner la toute première rencontre entre les leaders des communautés francophones et les institutions fédérales de la Colombie-Britannique, qui s'est déroulée en novembre 2006. Cette initiative s'est vue attribuer une Mention honorable par le champion des langues officielles du Conseil fédéral du Pacifique, lors d'une cérémonie en mars 2007.

L'exercice 2006-2007 a vu la création d'un partenariat entre Industrie Canada de la région du Pacifique et DEO (bureau de la Colombie-Britannique) visant à offrir à la communauté francophone un guichet unique pour accéder aux programmes et services des deux ministères dans cette province.

Un autre exemple de partenariat réussi en 2006-2007 vise l'organisation d'une série d'ateliers destinés aux PME francophones concernant les occasions d'affaires reliées aux Jeux olympiques de 2010. Cette initiative a été menée par la Direction générale des industries de services et des produits de consommation, qui a reçu l'appui de l'équipe des communications régionales, l'équipe des communautés de langue officielle en situation minoritaire, la Direction générale des communications et du marketing et la région du Québec. L'initiative a bénéficié de la participation active de DEO, du Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver, d'Entreprises Canada et de la Société de développement économique de la Colombie-Britannique.

## 4. Coordination

### Résultat

- Les multiples partenaires collaborent pour favoriser le développement et l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire et partager les pratiques exemplaires.

### 4.1. Activités

- participation de la haute direction du Ministère aux activités et événements spéciaux visant la mise en œuvre de l'article 41;
- intégration des communautés de langue officielle en situation minoritaire aux diverses activités et partage d'information entre partenaires;
- partenariats avec les organismes gouvernementaux fédéraux, provinciaux et municipaux;
- participation active du Ministère à divers réseaux (national et régional) pour la mise en œuvre de l'article 41;
- dialogue soutenu entre les coordonnateurs des programmes et des services retenus en priorité et les agents de communication du Ministère;
- distribution du *Bulletin 41-42* de Patrimoine canadien et rédaction d'articles concernant les initiatives du Ministère reliées à l'article 41.

### 4.2. Réalisations

Le champion des langues officielles d'Industrie Canada a participé en 2006-2007 à plusieurs activités, conférences et forums qui lui ont donné l'occasion de mettre en valeur certaines pratiques exemplaires en matière de langues officielles permettant de répondre aux besoins et aux attentes des communautés de langue officielle en situation minoritaire, tel que prescrit par l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles*.

Le protocole d'entente d'Industrie Canada avec Patrimoine canadien concernant le Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle (PICLO) tire à sa fin. Des pourparlers sont amorcés pour le renouvellement de l'entente pour une période de deux ans à compter du 1<sup>er</sup> avril 2007.

En 2006-2007, des représentants d'Industrie Canada ont participé activement aux rencontres et aux comités interministériels (initiatives horizontales) liés à la mise en œuvre de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* :

- Comité national de développement économique et d'employabilité;
- Comité national de développement des ressources humaines pour la communauté minoritaire anglophone;
- Comité d'appui sur les langues officielles;



- réunion des sous-ministres adjoints sur les langues officielles;
- Comité interministériel d'évaluation du Plan d'action;
- Comité de coordination de la recherche sur les langues officielles;
- Conseil du Réseau des champions ministériels des langues officielles;
- rencontres avec des représentants de Statistique Canada concernant l'évaluation de la vitalité des communautés francophones et anglophones en milieu minoritaire (enquête post-recensement de 2001);
- Comité des coordonnateurs nationaux;
- participation aux consultations annuelles d'autres ministères avec les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Au sein du Ministère, la Direction générale des communications et du marketing établit un contact régulier avec les communicateurs régionaux qui s'occupent de la sensibilisation aux communautés de langue officielle. Des représentants de la Direction générale ont participé en 2006-2007 à une réunion annuelle des coordonnateurs et gestionnaires nationaux et régionaux dont les fonctions sont liées à l'article 41. La Direction générale effectue aussi la liaison sur une base continue avec l'unité de coordination de l'article 41 et maintient la disponibilité d'un conseiller responsable du dossier qui peut fournir des conseils et un appui en matière de communications.

Le Programme d'accès communautaire (PAC) a assuré l'exécution de ses programmes, dans le cadre de plus de 87 ententes partout au Canada et par l'entremise de cinq gouvernements provinciaux et d'un gouvernement territorial. Dans les régions où les communautés de langue officielle en situation minoritaire sont fortement représentées, des éléments spécifiques du modèle de contrôle des sites ont mis l'accent sur les mesures prises par le site pour répondre aux besoins de la population de langue minoritaire. La région de l'Ontario a appuyé la création d'un réseau francophone qui peut répondre de façon spécifique aux besoins des communautés francophones. Ce réseau, hébergé par le Collège Boréal, a connu en 2006-2007 un succès digne de mention parmi les pratiques exemplaires du PAC pour cet exercice.

La directrice exécutive d'Entreprises Canada était une conférencière invitée lors des consultations formelles d'Industrie Canada en 2006-2007 auprès des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Elle a présenté une vue d'ensemble des services offerts par Entreprises Canada.

Le directeur du Bureau des Services à large bande a participé en avril 2006 à la réunion de consultation annuelle avec les représentants des communautés francophones en situation minoritaire, y présentant un exposé intitulé « Les services à large bande et les communautés de langue officielle en situation minoritaire ». Les responsables du programme se sont assurés en 2006-2007 que des mécanismes de coordination avaient été mis en place, dans chaque région et au niveau national, afin que les communautés de langue officielle en situation minoritaire puissent collaborer avec de multiples partenaires pour favoriser la concertation et le partage de pratiques exemplaires.

### **4.3. Réalisations propres aux régions**

#### ***Région de l'Atlantique***

La directrice exécutive régionale et tous les membres de son équipe ont participé au Symposium fédéral interministériel de l'Atlantique sur la partie VII de la *Loi sur les langues officielles*, qui s'est tenu à Charlottetown en mai 2006.

Dans le cadre du PAC, un montant de 25 000 \$ a été obtenu par l'intermédiaire du PICLO pour le projet du Réseau acadien des sites PAC de la Nouvelle-Écosse. Cette somme a permis la réalisation de quatre projets dans les communautés de Pubnico, de Meteghan, de Petit-de-Grat et de Chéticamp.

Le bureau régional est stratégiquement bien branché, tant dans la région de l'Atlantique qu'à l'échelle du pays, aux réseaux les plus propices pour réaliser les objectifs de l'article 41. De plus, le bureau régional cherche constamment à élargir ces réseaux.

La région de l'Atlantique a établi et maintenu en 2006-2007 de nombreux partenariats avec les organismes communautaires et avec les institutions fédérales, provinciales et municipales dans la région. En voici deux exemples :

- Industrie Canada est un des sept partenaires clés participant à la conception et au financement du projet de guichet unique fournissant un service bilingue et itinérant sur la côte ouest de Terre-Neuve. Le comptoir Service Canada hybride, qui fut lancé en mars 2006, a été créé pour desservir la communauté francophone très isolée de Stephenville et la péninsule de Port-au-Port.
- Industrie Canada est un membre actif du comité consultatif du projet « L'Économie francophone du savoir au Nouveau-Brunswick » parrainé par le Réseau de développement économique et d'employabilité de la province.

#### ***Région du Québec***

La région du Québec fait partie de plusieurs réseaux ou travaille de concert avec ceux-ci pour assurer la mise en œuvre de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* dans la province. Ces réseaux incluent :

- le Quebec Community Groups Network et ses 26 associations membres;
- la Table communautaire avec ses 11 membres représentant les Comités d'employabilité et de développement économique communautaire (CEDEC);
- la Table gouvernementale et ses 11 représentants ministériels.

D'autres activités de réseautage incluent le Groupe de travail sur la création de l'emploi et la diversification économique. Le bureau régional participe aussi à la téléconférence mensuelle des coordonnateurs et conseillers régionaux de l'article 41 d'Industrie Canada. La région du Québec est également représentée au sein de l'équipe rurale du

gouvernement fédéral au Québec et son bureau assure la coordination avec les agents régionaux de programme à l'intérieur de la région.

Un article sur l'utilisation du site Internet CommunAction.ca, publié en 2006-2007 dans le *Bulletin 41-42* de Patrimoine canadien, a été distribué aux employés d'Industrie Canada et à l'ensemble des réseaux susmentionnés.

### ***Région de l'Ontario***

Un partenariat entre le bureau régional de l'Ontario et FedNor assure une collaboration pour l'appui des activités destinées aux communautés francophones de l'Ontario.

Le bureau régional de l'Ontario d'Industrie Canada participe à plusieurs comités réunissant des représentants de diverses institutions fédérales et provinciales, de même que d'organismes paragouvernementaux, notamment La Fondation Trillium de l'Ontario. Le bureau régional a participé de façon soutenue à divers événements clés au cours de l'exercice et est engagé activement dans les travaux de nombreux comités et groupes de travail pour la mise en œuvre de l'article 41. Il a pris part notamment aux téléconférences mensuelles des coordonnateurs des langues officielles du Ministère.

### ***FedNor***

FedNor procède régulièrement à des échanges d'information avec plusieurs institutions des différents paliers gouvernementaux en vue de mieux desservir la communauté francophone de la province. Ces institutions incluent notamment Service Canada, Santé Canada et Patrimoine canadien au palier fédéral, de même que le ministère du Développement du Nord et des Mines et le ministère de la Citoyenneté au palier provincial.

Le processus de consultation mis en place prévoit diverses activités de collecte de données, notamment lors des rencontres de consultation locales en collaboration avec les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) désignées bilingues.

FedNor a participé en 2006-2007 à un comité de travail conjoint où siégeaient des représentants de la communauté et diverses institutions gouvernementales. Ce comité a joué un rôle stratégique dans l'organisation et la coordination du forum « La francophonie, j'en fais partie! Mettons l'accent sur Sudbury », qui s'est déroulé à Sudbury en mars 2007.

### ***Région des Prairies et du Nord***

Le directeur exécutif régional d'Industrie Canada a participé aux activités organisées par le Conseil fédéral de l'Alberta dans le cadre des Rendez-vous de la Francophonie. Les activités ont souligné la collaboration entre les ministères fédéraux pour appuyer et reconnaître les succès des communautés de langue officielle en situation minoritaire. De plus, ce forum a donné l'occasion aux cadres supérieurs de rencontrer les membres des communautés de langue officielle en situation minoritaire et de mieux comprendre leur réalité et les exigences de la vie en contexte minoritaire.

Le bureau régional a participé en 2006-2007 au conseil d'administration du Réseau interministériel des coordonnateurs des langues officielles du Manitoba, dont la

publication *Coup de pouce* est distribuée à tous les ministères fédéraux ayant des bureaux au Manitoba. Le Ministère participe également au Groupe de travail sur le maintien des acquis en français en Saskatchewan et au Réseau de la dualité linguistique de l'Alberta.

### ***Région du Pacifique***

Les efforts visant à intégrer les communautés de langue officielle en situation minoritaire dans la planification et les activités d'Industrie Canada se sont poursuivis au moyen de nombreuses activités décrites en détail dans les autres rubriques de ce document, notamment les suivantes : rencontres de consultation, réunions de travail, participation du Ministère à des événements organisés par d'autres intervenants et aux divers réseaux tels que le Comité consultatif du RDÉE, les groupes de travail pour Vancouver 2010, le groupe de travail de la partie VII de la *Loi sur les langues officielles* en Colombie-Britannique et le Conseil fédéral du Pacifique.

Le bureau régional d'Industrie Canada maintient une collaboration continue avec Diversification de l'économie de l'Ouest Canada en vertu d'un protocole d'entente concernant les communautés de langue officielle en situation minoritaire. Il a tenu de nombreuses rencontres visant à coordonner son travail avec celui des autres institutions fédérales, telles que Ressources humaines et Développement social Canada, Patrimoine canadien, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Affaires indiennes et du Nord Canada, Citoyenneté et Immigration Canada et l'École de la fonction publique du Canada.

Le bureau régional a également poursuivi ses efforts de partenariat avec les autorités provinciales et municipales.

## 5. Prestation de programmes et de services

### Résultat

- Les communautés de langue officielle en situation minoritaire font partie de la clientèle régulière de l'institution fédérale et ont un accès adéquat à ses programmes et à ses services; leurs caractéristiques (p. ex., dispersion géographique, possibilités de développement) sont prises en compte.

### 5.1. Activités

- participation des communautés de langue officielle en situation minoritaire aux programmes et aux services retenus en priorité : nombre et type de demandes reçues et approuvées et de projets amorcés;
- partenariats, ententes et accords relatifs à la prestation de services, aux projets conjoints, à la recherche ou à d'autres initiatives liées au développement économique des communautés de langue officielle en situation minoritaire;
- participation au Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle;
- aide financière destinée aux projets ponctuels sur les besoins des communautés de langue officielle en situation minoritaire, directement ou en collaboration avec d'autres partenaires.

### 5.2. Réalisations

En 2006-2007, le Ministère a réalisé plusieurs projets avec les communautés de langue officielle en situation minoritaire. Il s'agit de projets innovateurs qui ont permis de renforcer la dualité linguistique.

Un projet marquant fut celui comportant une délégation commerciale et une étude démographique, qui a permis de développer des liens économiques, culturels et touristiques entre la région de Nanaimo en Colombie-Britannique et la région de l'Érable au Québec. Ce projet a permis de renforcer la présence et la contribution des communautés de langue officielle en situation minoritaire dans le développement économique social du pays. Le volet fort innovateur de ce projet consiste à donner une connotation économique à un festival local, en se servant du sirop d'érable et de ses produits dérivés pour valoriser la dualité linguistique canadienne. L'engagement du Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver et celui des gouvernements municipal, provincial et fédéral ont donné à ce projet une envergure prometteuse.

Le Programme d'accès communautaire (PAC) compte au pays 87 réseaux dont 57 situés dans des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Ces réseaux cumulent un grand nombre de projets, d'activités de recherche, d'activités de formation, de possibilités d'emploi et d'autres occasions qui contribuent au développement économique de toutes les collectivités du pays. En 2006-2007, l'investissement total

d'Industrie Canada pour ces 57 réseaux a été de l'ordre de plus de 10,1 millions de dollars.

Le PAC tient compte du statut d'une collectivité en matière de langues officielles au moment de prendre une décision relative à l'octroi de financement. Il cible aussi les communautés de langue officielle en situation minoritaire afin qu'elles soient reliées à Internet, de façon à leur offrir des chances égales de participer pleinement à l'économie du savoir.

En 2006-2007, le programme Ordinateurs pour les écoles a permis de livrer un total de 4 609 ordinateurs aux écoles et organismes des communautés de langue officielle en situation minoritaire dans les provinces et territoires suivants : Colombie-Britannique (199 ordinateurs), Alberta (6), Manitoba (3), Ontario (2 167), Québec (1 041), Nouveau-Brunswick (1 175), Île-du-Prince-Édouard (2), Nouvelle-Écosse (15) et Territoires du Nord-Ouest (1). Le programme offre également des occasions de développement des compétences et d'apprentissage aux jeunes issus des communautés de langue officielle en situation minoritaire à travers le pays.

Le site CyberAverti.ca a encore fourni en 2006-2007 des conseils, des ressources et des liens utiles sur la façon d'utiliser Internet de façon sécuritaire. Ce site offre entre autres un dictionnaire du clavardage, des activités pour la salle de classe, des jeux pour les plus jeunes, de même qu'une description des dangers en ligne tels que la cyberintimidation, la pornographie juvénile et la cyberprédation.

CyberAverti.ca a permis à Industrie Canada d'établir, durant l'exercice, des partenariats avec l'industrie de l'apprentissage en ligne, le secteur privé et les autres paliers de gouvernement pour informer et sensibiliser le public à propos d'Internet. De plus, depuis janvier 2006, CyberAverti.ca a distribué plusieurs milliers de brochures, signets et autres, auprès des écoles et des Canadiens en général qui en ont fait la demande.

L'équipe de CyberAverti.ca a participé au congrès de l'Avancement pédagogique des technologies de l'information et de la communication en Atlantique, qui s'est tenu à Moncton en mai 2006. Ce fut une occasion idéale pour distribuer le matériel promotionnel du programme auprès des communautés acadiennes et francophones de la région.

En 2006-2007, les centres administratifs d'Étudiants bien branchés ont facilité la participation des communautés de langue officielle en situation minoritaire aux programmes et services du Ministère de différentes façons, notamment :

- la tenue d'une conférence pour les entrepreneurs, en partenariat avec la Chambre de commerce et la Société de développement commercial et touristique de Hawkesbury;
- la création d'un partenariat en vue d'offrir de la formation en français aux utilisateurs du Réseau des communautés de l'Est de l'Ontario;
- l'embauche en 2006-2007 de 74 étudiants francophones vivant en situation minoritaire et de 5 étudiants anglophones résidant au Québec, pour un total de 79 étudiants. Cela représente une augmentation de 66 p. 100 du nombre de

participants issus de communautés de langue officielle en situation minoritaire par rapport à l'exercice précédent.

Dans le cadre du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Ontario, les résultats des deux dernières périodes de réception des demandes ont été annoncés. Pour l'exercice 2006-2007, les projets annoncés représentent un investissement de plus de 164,2 millions de dollars dans 160 projets d'infrastructure communautaires; de ce nombre, 36 sont des collectivités où les personnes de langue maternelle française représentent au moins 5 p. 100 du total de la population ou au moins 5 000 personnes. Les projets entrepris dans ces 36 communautés représentent un investissement fédéral de 31 517 338 \$.

Par ailleurs, la troisième période de réception des demandes a mis fin à la première vague de financement, tel qu'annoncé lors de la création du programme en novembre 2004. L'accord signé par les gouvernements du Canada et de l'Ontario pour créer le Fonds prévoyait que les deux gouvernements injecteraient chacun 298 millions de dollars entre cette date et 2009 dans des travaux d'infrastructures pour les collectivités ontariennes dont la population est inférieure à 250 000 habitants. Ce programme avait pour objectif d'améliorer et d'accroître les infrastructures publiques dans des domaines prioritaires comme le traitement de l'eau potable et des eaux usées, les routes et les ponts ainsi que la gestion des déchets.

### **5.3. Réalisations propres aux régions**

#### ***Région de l'Atlantique***

En vue d'aider à combler le fossé numérique et économique des communautés acadiennes et francophones, le bureau régional de l'Atlantique d'Industrie Canada a maintenu son appui financier annuel aux sites acadiens et francophones du réseau national du Programme d'accès communautaire (PAC), selon la répartition suivante dans les quatre provinces de l'Atlantique : 13 sites en Nouvelle-Écosse, 81 au Nouveau-Brunswick, 4 à l'Île-du-Prince-Édouard et 7 à Terre-Neuve-et-Labrador. Un grand nombre de ces sites sont situés dans des établissements d'enseignement (écoles, collèges, universités), des centres scolaires communautaires et des bibliothèques.

En 2006-2007, le bureau régional de l'Atlantique a maintenu ses efforts visant à augmenter la participation des communautés acadiennes et francophones aux programmes et services du Ministère. En voici plusieurs exemples :

- tenue d'ateliers en cybercommerce dans des communautés acadiennes et francophones de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard afin d'aider les PME acadiennes et francophones à acquérir les technologies et les compétences nécessaires pour pouvoir participer de façon plus dynamique aux activités d'affaires électroniques;
- participation continue au comité d'orientation du projet interministériel du guichet unique de services bilingues à Port-au-Port (Terre-Neuve-et-Labrador);
- projet de développement d'un outil central commun en ligne offrant un soutien en technologies de l'information, à l'usage des membres des divers organismes des communautés acadiennes et francophones de l'Île-du-Prince-Édouard, en

collaboration avec la Société de développement de la Baie acadienne et le Réseau de développement économique et d'employabilité;

- projet de développement de stratégies de livraison de services communautaires en français des sites PAC acadiens et francophones de la Nouvelle-Écosse, en collaboration avec la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse;
- partenariat financier et pleine participation au 4<sup>e</sup> Salon annuel Franco-Tech, tenu sous le thème « Les technologies c'est pour moi » et organisé par la Collectivité ingénieuse de la Péninsule acadienne sur le campus de Shippagan de l'Université de Moncton, en mars 2007.

### ***Région du Québec***

Le bureau régional du Québec a poursuivi ses efforts pour rehausser la participation des communautés anglophones de la province aux programmes et aux services d'Industrie Canada.

Le Ministère a notamment participé à un projet sur le multilinguisme dans la région de Québec et à une étude socio-économique dans la région des Îles-de-la-Madeleine.

### ***Région de l'Ontario***

Deux activités ont retenu l'attention du bureau régional d'Industrie Canada en 2006-2007 :

- Le Réseau pour femmes entrepreneures a tenu en février 2007, à Casselman, une journée d'apprentissage et de réseautage qui a regroupé une vingtaine de personnes ayant pu bénéficier de ce réseau.
- Le Centre de services aux entreprises Canada-Ontario a tenu un petit-déjeuner causerie à Rockland en décembre 2006, qui a permis de sensibiliser les entrepreneurs et fournisseurs de services locaux francophones aux services et produits offerts par le Centre.

Le bureau régional de l'Ontario a mis également l'accent en 2006-2007 sur les projets de téléformation et de téléapprentissage comme moyen privilégié de prestation de programmes et de services.

### ***FedNor***

Au cours de l'exercice 2006-2007, FedNor a investi plus de 4,3 millions de dollars pour appuyer environ 40 projets desservant tout particulièrement les communautés francophones. FedNor a appuyé les efforts de développement économique de ces communautés par l'entremise de projets qui visent à stimuler l'innovation (43 p. 100), à accroître la présence des francophones dans l'économie du savoir (19 p. 100) et à encourager le développement économique communautaire (38 p. 100). Voici quelques exemples de projets :

- Le renouvellement de l'équipement technologique du Centre FORA, qui cherche à mettre sur pied une librairie de livres usagés dans la région de Sudbury tout en



demeurant un lieu de formation, tout particulièrement à l'intention des francophones en voie d'alphabétisation et des élèves à haut risque de décrochage scolaire.

- La transformation du site de l'usine de papier appartenant à Tembec et la création d'une plate-forme industrielle à usage multiple pouvant servir à plusieurs entreprises forestières ou bio-énergétiques de la région. Le projet, qui comprend la mise en place d'une équipe de coordination pour une période de deux ans, vise à aider la communauté d'Opasatika à réaliser son potentiel économique en améliorant sa position concurrentielle dans la région.
- Une occasion pour de jeunes diplômés nord-ontariens d'acquérir une expérience de travail dans leur domaine d'études. Parmi les organismes d'accueil, mentionnons : Destination Nord, Le Salon du livre de Sudbury, la Corporation économique de Hearst et La Mine d'Art de Kirkland Lake.

De plus, FedNor a inséré un champ spécifique dans la fiche sommaire de projet utilisée par les gestionnaires, ce qui permettra dorénavant d'identifier les projets répondant à certaines exigences de la *Loi sur les langues officielles* relativement à la prestation de services ou aux communications. Au cours du dernier exercice, cet outil a permis d'identifier plus de 50 projets dans le domaine du tourisme, de la technologie et d'autres projets d'envergure régionale et provinciale. Ces nouvelles données correspondent à un investissement indirect de près de 10 millions de dollars pour la communauté en 2006-2007.

Enfin, FedNor a appuyé l'élaboration de 18 plans d'action en matière de langues officielles par les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) désignées bilingues, dans le cadre du Programme de développement des collectivités.

### ***Région des Prairies et du Nord***

Le bureau régional des Prairies et du Nord a appuyé certains projets ponctuels concernant les besoins des communautés de langue officielle en situation minoritaire, directement ou en collaboration avec d'autres partenaires :

- l'élaboration d'un plan de marketing pour la nouvelle coopérative Voyageur Communications, avec l'Association des municipalités bilingues du Manitoba;
- une stratégie de marketing culturel et commercial pour la municipalité de Saint-Isidore en Alberta;
- des ateliers sur les nouvelles technologies pour les PME de l'Alberta, organisés en collaboration avec la Direction générale des applications de l'autoroute de l'information;
- un atelier pour les nouveaux arrivants au Manitoba, qui s'est tenu en janvier 2007, en partenariat avec la Société franco-manitobaine;
- l'appui au développement d'un plan stratégique de cinq ans pour les communautés francophones du Manitoba; ce projet de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba se déroule sur deux exercices financiers;

- le développement d'un plan touristique au Fort Gibraltar (Manitoba) comme centre d'interprétation historique et culturel avec le Festival du Voyageur;
- un appui à Entreprises Riel, au Manitoba, pour un projet de site Web visant à augmenter le contenu touristique sur le Quartier francophone de Riel;
- un appui au projet visant à développer une stratégie de communications et de marketing pour le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba;
- un appui à deux projets, menés en partenariat avec la Direction générale des applications de l'autoroute de l'information : une étude de faisabilité sur l'établissement d'un portail sans fil dans les municipalités bilingues du Manitoba et l'usage d'un outil de mesure sur l'utilisation des technologies de l'information et des communications, le E-INDEX, destiné aux municipalités bilingues du Manitoba;
- une conférence offerte aux communautés francophones de la Saskatchewan dans le but de dynamiser les régions rurales et de revitaliser leur économie;
- deux camps de formation en Saskatchewan, l'un permettant aux jeunes entrepreneurs de comprendre en quoi consiste une entreprise et ce dont on a besoin pour se lancer en affaires, l'autre pour expliquer aux jeunes entrepreneurs comment mieux intégrer les nouvelles technologies de l'information et des communications à leur entreprise;
- des ateliers informatiques dans les Territoires du Nord-Ouest visant à augmenter le niveau de connaissance et d'utilisation de logiciels informatiques, de façon à accroître l'efficacité opérationnelle des entrepreneurs francophones et francophiles des Territoires du Nord-Ouest.

### ***Région du Pacifique***

En plus des nombreuses activités de consultation, de communication et de coordination décrites aux rubriques précédentes, le bureau régional du Pacifique a mené et financé plusieurs projets spéciaux liés au développement des communautés francophones en situation minoritaire, tel que le projet de délégation commerciale et d'étude démographique de la région de Nanaimo, qui a permis de renforcer la contribution des communautés de langue officielle en situation minoritaire dans le développement économique local, ainsi que leur présence et leur collaboration.

En 2006-2007, le bureau régional a aussi utilisé les médias communautaires francophones de la Colombie-Britannique pour faire de la publicité sur l'entrepreneuriat et le monde des affaires.

## 6. Activités liées au Plan d'action pour les langues officielles du gouvernement fédéral

### Résultat

- Les communautés de langue officielle en situation minoritaire font partie de la clientèle régulière de l'institution fédérale et ont un accès adéquat à ses programmes et à ses services; leurs caractéristiques (p. ex: dispersion géographique, possibilités de développement) sont prises en compte.

### 6.1. Activités

Développement économique :

- stages;
- projets pilotes en téléformation et en téléapprentissage;
- Franccommunautés virtuelles;
- consultation, communication et information auprès des communautés de langue officielle en situation minoritaire (services de liaison, de communication et de conseils offerts aux communautés par les bureaux régionaux).

Industrie de la langue :

- mise en marché et image de marque;
- coordination et réseautage;
- Centre de recherche en technologies langagières.

### 6.2. Réalisations

#### Développement économique

En 2006-2007, un nombre important d'initiatives ont vu le jour aux termes de l'entente intervenue entre Industrie Canada et les organismes de développement régional, dans le but de lancer des projets pilotes en téléformation et en téléapprentissage et d'offrir des stages.

En ce qui concerne les projets pilotes en téléformation et en téléapprentissage, qui visent à assurer un accès aux technologies de pointe et aux services offerts grâce à la technologie, plus de 2,2 millions de dollars ont été investis dans 24 projets au cours du dernier exercice. Ces projets confirment encore cette année l'importance des partenariats durables établis avec des établissements d'enseignement et d'autres bailleurs de fonds afin de combler, grâce à cette entente, les lacunes en matière de téléformation offerte aux communautés de langue officielle en situation minoritaire dans leur province respective.

Dans le cadre de l'Initiative Jeunes stagiaires, 45 jeunes issus de communautés de langue officielle en situation minoritaire ont bénéficié d'une expérience de travail visant l'intégration de l'apprentissage des technologies de l'information. Cette initiative, qui a bénéficié d'investissements totalisant 374 155 \$ au cours du dernier exercice, a été créée pour aider les jeunes Canadiens de 16 à 30 ans à acquérir des compétences et une expérience de travail, à améliorer leurs pratiques de gestion et d'affaires (notamment dans les domaines du génie, des technologies des communications, de l'administration des affaires et de la recherche), de même qu'à augmenter leurs possibilités de travail dans la langue de leur choix. Les stagiaires obtiennent une formation et une expérience de travail pertinente et, dans bien des cas, sont embauchés à la fin de leur stage par l'organisme qui les a accueillis.

Voici deux exemples de projets menés en 2006-2007 :

- Le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) procédera à l'élaboration et à la mise en œuvre de cours en ligne pour son programme de maîtrise en administration scolaire; ces cours seront offerts aux étudiants des programmes d'éducation à distance du CUSB. La seconde partie du projet comprend l'élaboration d'une entente entre l'Université Simon Fraser (Colombie-Britannique), le Campus Saint-Jean (Alberta), l'Institut français de l'Université de Regina (Saskatchewan) et le CUSB pour la mise en commun de cours et d'expertises dans le cadre du programme de maîtrise en éducation, au bénéfice de tous les étudiants de l'Ouest canadien. Ce projet est piloté par Diversification de l'économie de l'Ouest Canada.
- La Société de développement de la Baie acadienne a procédé à l'embauche d'un jeune stagiaire francophone en vue de rassembler et d'analyser les données relatives aux entreprises francophones de la région. Ce projet est piloté par l'Agence de promotion économique du Canada atlantique.

L'équipe responsable du programme Francommunautés virtuelles a terminé l'évaluation des propositions soumises dans le cadre de l'appel de propositions de janvier 2006. Les responsables du programme à Industrie Canada ont négocié des accords de contribution pour 18 projets soumis dans le cadre du concours 2005-2007 par les communautés de langue officielle en situation minoritaire, l'investissement total atteignant 1,7 million de dollars.

Le programme a lancé un nouvel appel de propositions, dont la date limite était fixée au 24 novembre 2006, pour les projets qu'il financera au cours du prochain exercice. Des 101 demandes reçues, 76 répondaient aux critères d'admissibilité et étaient complètes. L'équipe du programme a ensuite coordonné l'évaluation de ces propositions, avec la participation du Comité consultatif national et d'un comité d'experts provenant des différentes communautés francophones du pays.

Enfin, les responsables du programme Francommunautés virtuelles ont participé aux réunions coordonnées par le Secrétariat des langues officielles de Patrimoine canadien, de même qu'à celles portant sur l'évaluation formative du Plan d'action (article 41) et du Développement économique des communautés de langue officielle en situation minoritaire. L'équipe du programme a également pris part à la réunion des coordonnateurs de l'article 41 d'Industrie Canada qui a eu lieu en février 2007.

## Industrie de la langue

Dans le cadre du Programme de l'industrie de la langue, Industrie Canada a apporté un soutien financier à huit entreprises issues des communautés de langue officielle en situation minoritaire (six au Québec et deux en Ontario), pour un investissement total de 57 402 \$.

Pour les activités de mise en marché et d'image de marque de l'industrie de la langue, Industrie Canada a aussi réalisé les projets suivants :

- le lancement du portail de l'industrie de la langue en collaboration avec le Centre de recherche en technologies langagières (CRTL) et l'Association de l'industrie de la langue (AILIA); le travail a été entrepris par le CRTL, avec un appui financier de 142 000 \$ d'Industrie Canada;
- des études de marché afin de découvrir de nouveaux débouchés pour les produits et services de l'industrie de la langue à l'étranger; à cette fin, des études pour le secteur des écoles de langues de la Chine, de Hong Kong, de Macao, de la Corée, du Brésil, de l'Allemagne et de la République tchèque seront publiées en 2007-2008;
- une étude sur le travail d'interprète communautaire au Canada; il permet de broser un premier tableau de ce sous-secteur peu connu;
- la participation à l'élaboration de normes de qualité pour les services de traduction avec l'Office des normes générales du Canada (ONGC);
- l'exploration de nouveaux marchés et partenariats au Canada avec les Centres de contact avec la clientèle et les Manufacturiers et Exportateurs du Canada; ceci permettra de promouvoir l'utilisation des produits et services de l'industrie de la langue par les autres secteurs industriels;
- la réalisation d'une évaluation économique de l'industrie de la langue au Canada, en collaboration avec le Conference Board du Canada; l'étude sera publiée au cours de l'été 2007.

Le Ministère a mené les activités de coordination et de réseautage suivantes pour l'industrie de la langue :

- un soutien à l'AILIA pour des activités de réseautage, de coordination et de développement de l'industrie (1,2 million de dollars en deux ans);
- la participation à plusieurs foires pour faire la promotion de l'industrie de la langue et de ses professions;
- la réunion du Comité directeur de l'industrie de la langue en décembre 2006, avec la participation d'un représentant de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada et du Réseau de développement économique et d'employabilité de la francophonie canadienne (RDÉE Canada).

### **6.3. Réalisations propres aux régions**

#### ***Région de l'Atlantique***

Dans le cadre d'un protocole d'entente entre Industrie Canada et l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA), quatre projets de stages de formation ont été entamés au cours de l'exercice 2006-2007. Les organismes hôtes sont le Conseil économique du Nouveau-Brunswick, la Société de développement de la Baie acadienne, l'Association régionale de la côte ouest et la zone économique 09 (ARCO/Zone 09) et les Corporations au bénéfice du développement communautaire, de même que la municipalité de Cap St-Georges, dans la province de Terre-Neuve-et-Labrador.

En vertu du même protocole d'entente, sept projets pour le développement de cours médiatisés en téléformation et téléapprentissage ont été reconduits et approuvés dans la région de l'Atlantique, auxquels participent les institutions suivantes : l'Université de Moncton, quatre campus du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (Bathurst, Campbellton, Dieppe, Péninsule acadienne), l'Université Sainte-Anne et la Société éducative – Île-du-Prince-Édouard.

La région de l'Atlantique a participé à l'annonce du projet Portail Web destiné à la communauté francophone de Terre-Neuve-et-Labrador, développé dans le cadre du programme Franccommunautés virtuelles. Le lancement s'est tenu en février 2007 au Centre éducatif l'ENVOL de Labrador City.

#### ***Région du Québec***

En 2006-2007, le bureau régional du Québec a consolidé son partenariat avec Développement économique Canada pour les régions du Québec, tout particulièrement dans le domaine des projets pilotes en téléformation et en téléapprentissage et dans celui des stages. Des fonds ont été accordés pour les initiatives suivantes :

- Le projet de stages Opportunities Through Internships a permis en 2006-2007 de fournir une expérience de travail dans des domaines ciblés reliés à l'économie du savoir et de favoriser la rétention de 20 jeunes dans les communautés anglophones en milieu rural et urbain, en misant sur le réseau établi des partenaires de l'organisme promoteur Youth Employment Services et sur sa gamme de produits et services tels que la recherche d'emploi, l'entrepreneursip, le mentorat et le suivi (avant, pendant et après le stage).
- Un projet qui s'inscrit dans le cadre du Programme d'assistance technique au développement économique communautaire a été conçu en partenariat avec le Réseau d'investissement social du Québec (RISQ) et le Centre for Innovative and Entrepreneurial Leadership. Ce projet vise à encourager des communautés anglophones ciblées à utiliser des outils de téléapprentissage ou de téléformation ainsi qu'à rendre accessible à la communauté anglophone du Québec trois outils d'appui à l'entrepreneursip collectif :

- un guide d'analyse économique des entreprises d'économie sociale;
- un tableau de bord de gestion informatisé pour les entreprises collectives, s'adressant tant aux gestionnaires qu'à leur conseil d'administration;
- un index de vitalité des communautés.

### ***Région de l'Ontario***

Le bureau régional de l'Ontario a investi en 2006-2007 dans un projet de stage pour le centre multiservices La Clé d'la Baie en Huronie, dans le cadre d'un projet qui aidera neuf jeunes francophones ayant un diplôme d'études postsecondaires à acquérir une expérience de travail utile en français dans des communautés francophones du centre-sud-ouest de l'Ontario.

L'initiative des projets francophones de téléformation et téléapprentissage a permis d'appuyer cinq projets sur une base pluriannuelle en Ontario :

- Un projet de Télédiversité rurale monté par le Collège d'Alfred de l'Université de Guelph, en partenariat avec la Coopération néo-canadienne de développement et de leadership communautaire. Ce projet vise à instaurer une nouvelle formule de téléapprentissage basée sur une stratégie de services offerts aux jeunes apprenants ruraux intéressés à parfaire leurs compétences et à augmenter leurs revenus, consolidant ainsi l'employabilité rurale.
- Un projet d'accompagnement des entrepreneurs en développement de commerce électronique ou d'autres entreprises exploitant la vente à distance de produits et services, afin de faciliter la recherche et le développement de produits novateurs livrables en ligne. Les partenaires de ce projet sont RDÉE Ontario, le Collège Boréal, le Club 2000, la Clé d'la Baie en Huronie, le Regroupement des gens d'affaires africains-canadiens de Toronto et l'Association canadienne française de l'Ontario (ACFO) de London-Sarnia.
- Un projet pour promouvoir des cours de démarrage d'entreprises en français en ligne et pour s'assurer que les organismes francophones ont accès aux ressources ainsi qu'au matériel de formation dans la langue de leur choix. Ce projet est mené par l'Association des Sociétés d'aide au développement des collectivités en Ontario, en partenariat avec l'Institut de perfectionnement de Développement des collectivités et le Collège Boréal.
- Le projet Destination Ontario français – TFO, qui permettra la création d'une galerie multimédia présentant les profils de carrière d'une cinquantaine de francophones bilingues ayant réussi dans leur domaine professionnel. Il servira aussi de portail rassemblant des ressources produites par TFO et par d'autres partenaires engagés dans le projet, soit RDÉE Ontario, le Collège Glendon, La Cité collégiale, la Commission de formation de l'Est ontarien et La boussole.
- Un projet du Collège Boréal visant à élaborer un plan d'élargissement du contenu des applications et de l'utilisation du site Web [www.interpme.ca](http://www.interpme.ca), site d'autoformation et de consultation en ligne pour le développement des capacités. Ce projet est mené en partenariat avec RDÉE Ontario, le Club 2000, la Clé d'la Baie en Huronie et le Regroupement des gens d'affaires africains-canadiens de Toronto.

## **FedNor**

FedNor a appuyé huit projets pilotes en téléformation et en téléapprentissage en 2006-2007. En voici quelques exemples :

- Un projet de formation en ligne pour le secteur touristique francophone, conçu par Destination Nord (à présent Direction Ontario) en partenariat avec l'Université de Hearst. Ce projet de téléapprentissage permet d'offrir une formation en ligne comme partie intégrante du projet touristique GPS (Global Positioning System ou système mondial de localisation) de l'organisme. Il se divise en deux secteurs : la formation en rédaction d'interprétation touristique (formation des apprenants) et la formation au développement touristique francophone (formation des fournisseurs).
- Un projet de l'Université Laurentienne, qui touche la francisation et l'adaptation de l'outil d'apprentissage à distance TLM (The Learning Manager System), de même que le déploiement de services francophones de téléapprentissage pour l'enseignement à distance et sur le campus.
- Un projet du Carrefour francophone de Sudbury, qui permet la mise en place d'un réseau informatique et de formation du personnel, mené en collaboration avec le Collège Boréal.
- Un projet du campus de New Liskeard du Collège Boréal, en collaboration avec le Collège d'Alfred de l'Université de Guelph, qui permet la formation virtuelle en agriculture et l'aménagement d'une salle de vidéoconférence pour la tenue de cette activité.
- Un projet du Centre écologique du Canada (CEC) de Mattawa, qui vise à mettre au point un cours en ligne concernant l'utilisation du système mondial de localisation (GPS) en français. Cet outil de localisation, qui est utile dans les domaines forestier et minier, sera conçu par le CEC et adapté en ligne par les infrastructures existantes du Collège Boréal.
- Un projet du Collège Boréal, qui vise l'ajout d'équipement de vidéoconférence dans le campus du Nord afin de faciliter la réalisation de ses activités en téléformation et en téléapprentissage.

Durant l'exercice 2006-2007, le comité de travail conjoint formé de représentants de FedNor et du bureau régional de l'Ontario a participé à trois rencontres de travail en personne, complétées par de nombreuses conférences téléphoniques, afin de faciliter la coordination de l'initiative. Les fonds ont été complètement engagés jusqu'à la fin de l'initiative des projets pilotes en téléformation et en téléapprentissage.

## **Région des Prairies et du Nord**

En partenariat avec Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO), le bureau régional des Prairies et du Nord d'Industrie Canada a mené deux projets de stages pour les jeunes, l'un au Collège universitaire de Saint-Boniface et l'autre avec l'Association des municipalités bilingues du Manitoba.



Quant au programme de téléformation et de téléapprentissage, le protocole d'entente entre Industrie Canada et DEO a permis d'effectuer des investissements dans quatre projets :

- Un projet de la Faculté Saint-Jean de l'Université de l'Alberta, qui traite de l'éducation à distance par l'intégration de technologies de l'enseignement pour des cours spécifiques, soit la logique pratique, la linguistique appliquée, l'expression écrite de niveau 3 pour infirmières, et l'introduction à l'informatique.
- Un projet de campus virtuel pour l'Ouest canadien, mené en partenariat avec le Collège Éducacentre de Colombie-Britannique, le Service fransaskois de formation aux adultes, le Service d'orientation et de formation des adultes du Yukon et la Fédération franco-TéNOise.
- Un projet parrainé par le Collège universitaire de Saint-Boniface, qui permet d'élaborer et de réaliser un cours en ligne pour son programme de maîtrise en administration scolaire.
- Un projet d'envergure du Service fransaskois de formation aux adultes, destiné à développer de façon importante la bibliothèque de référence virtuelle *Le Lien* et à la rendre accessible en tout temps aux établissements d'enseignement postsecondaire, à leur personnel et aux apprenants en Saskatchewan, en Colombie-Britannique, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest.

La région des Prairies et du Nord a aussi fait une vaste promotion pour le concours 2006-2008 de Franccommunautés virtuelles. Quatre demandes ont été acheminées au programme par des organismes de l'Alberta, une demande par un organisme du Manitoba et une autre par un organisme des Territoires du Nord-Ouest. D'autres projets sont en chantier, notamment celui visant à créer un portail pour permettre le réseautage entre institutions franco-nunavoises.

### ***Région du Pacifique***

En partenariat avec DEO, le bureau régional du Pacifique d'Industrie Canada a mené deux projets de stages pour les jeunes, l'un avec la municipalité de Coquitlam et l'autre, avec le Centre culturel de Vancouver.

Quant aux projets pilotes en téléformation et en téléapprentissage, le bureau régional et DEO participent au projet de campus virtuel pour l'Ouest canadien, mené en partenariat avec le Collège Éducacentre de Colombie-Britannique, le Service fransaskois de formation aux adultes, le Service d'orientation et de formation des adultes du Yukon, de même que la Fédération franco-TéNOise. Ce projet de trois ans en est à la phase II.

Le bureau régional d'Industrie Canada dans la région du Pacifique est très engagé auprès des communautés francophones de la grande région de Vancouver, et tout particulièrement avec celles de Coquitlam et de Nanaimo, concernant des initiatives de développement économique et communautaire reliés aux Jeux olympiques d'hiver de 2010. Le bureau régional a également établi des liens de travail étroits avec RDÉE Colombie-Britannique, de même qu'avec les comités provinciaux et fédéraux, sur la question de la participation des communautés de langue officielle en situation minoritaire aux Jeux de 2010.

## 7. Reddition de compte

### Résultat

La rubrique « Reddition de compte » apparaît pour la première fois dans l'*État des réalisations 2006-2007*. Industrie Canada se conforme au résultat énoncé par le gouvernement du Canada dans le guide de mise en œuvre de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* :

- Prestation accrue de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* et de la perspective des communautés de langue officielle en situation minoritaire aux politiques et programmes et services de l'institution fédérale; la structure d'imputabilité, les évaluations internes, les examens de politiques permettent de déterminer comment mieux intégrer la perspective des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

### Indicateurs de rendement

Une session de réflexion regroupant une dizaine de représentants d'Industrie Canada, de FedNor et de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique a eu lieu à Ottawa en 2006. Cette session avait pour objectif de se pencher sur l'élaboration d'indicateurs communs qui permettraient de mesurer la performance d'Industrie Canada et des organismes de développement régional dans la mise en œuvre de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles*. L'élaboration de ces indicateurs de rendement se poursuivra au cours de l'exercice 2007-2008.

### Évaluation formative du Plan d'action 2004-2008 d'Industrie Canada (article 41) et du Développement économique des communautés de langue officielle en situation minoritaire

La Direction générale de la vérification et de l'évaluation a piloté une évaluation formative du Plan d'action 2004-2008 (article 41) d'Industrie Canada et du volet Développement économique des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Les résultats de cette évaluation ont été présentés en janvier 2007 au Comité ministériel de vérification et d'évaluation d'Industrie Canada et sont affichés sur le site Web du Ministère.

Les données recueillies dans le cadre de cette évaluation indiquent que le volet Développement économique des communautés de langue officielle et le Plan d'action 2004-2008 (article 41) d'Industrie Canada sont généralement compatibles avec les priorités du Plan d'action pour les langues officielles du gouvernement du Canada et avec celles d'Industrie Canada en matière de développement économique.

L'évaluation montre qu'Industrie Canada a réalisé de réels progrès depuis la dernière évaluation concernant la mise en œuvre de l'article 41, qui avait eu lieu en 2001. Voici quelques exemples d'éléments positifs soulignés dans le rapport de 2006 :

- sensibilisation accrue des gestionnaires d'Industrie Canada à l'égard des besoins des communautés de langue officielle en situation minoritaire;

- rapprochement avec les organismes communautaires, grâce aux activités suivantes :
  - mise en place du réseau de conseillers régionaux;
  - ressources supplémentaires investies dans les régions dans le cadre du volet Développement économique des communautés de langue officielle (projets de téléapprentissage, de téléformation, de stages et impact du programme Franccommunautés virtuelles);
  - consultations annuelles dirigées par le groupe de la Coordination nationale; le travail de ce groupe est très apprécié par le réseau des conseillers régionaux et des coordonnateurs; l'évaluation souligne l'engagement, la vision, le leadership et l'appui du groupe.

### **Mesures positives**

Au cours de l'exercice 2006-2007, d'autres mesures positives ont été prises par le Ministère afin de mieux se conformer aux exigences de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles*. Ces mesures comprennent notamment :

- la localisation géographique des communautés de langue officielle en situation minoritaire, un DVD qui représente une ressource indispensable pour Industrie Canada car elle permet de saisir rapidement des données démographiques et socio-économiques de plus de 900 communautés de langue officielle au Canada qui vivent en situation minoritaire; cet outil résulte d'une cartographie socio-économique détaillée permettant d'obtenir des données sur la démographie et le niveau de développement économique de ces communautés;
- la poursuite des études sur les investissements d'Industrie Canada et des organismes de développement régional dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire;
- la création d'un Réseau de discussion ministériel qui appuie le champion des langues officielles; en plus de faire partie du Réseau des champions, le champion des langues officielles à Industrie Canada est membre du Comité des sous-ministres adjoints sur les langues officielles, qui se réunit toutes les six à huit semaines;
- une présentation du Champion ministériel pour les langues officielles au Comité de gestion du sous-ministre visant à informer les membres des stratégies, activités et réalisations ministérielles, ainsi qu'à identifier les enjeux et les défis en matière de langues officielles.

## Webographie

Entreprises Canada	<a href="http://www.rcsec.org">http://www.rcsec.org</a>
Cyberaverti	<a href="http://www.cyberaverti.ca">http://www.cyberaverti.ca</a>
Étudiants bien branchés	<a href="http://scp-ebb.com">http://scp-ebb.com</a>
FedNor	<a href="http://fednor.ic.gc.ca">http://fednor.ic.gc.ca</a>
Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Ontario	<a href="http://www.fimrco.ca">http://www.fimrco.ca</a>
<i>Francommunautés virtuelles</i>	<a href="http://francommunautes.ic.gc.ca">http://francommunautes.ic.gc.ca</a>
Ordinateurs pour les écoles	<a href="http://cfs-ope.ic.gc.ca">http://cfs-ope.ic.gc.ca</a>
Programme d'accès communautaire	<a href="http://pac.ic.gc.ca">http://pac.ic.gc.ca</a>
Programme de l'industrie de la langue	<a href="http://strategis.ic.gc.ca/epic/internet/inlip-pil.nsf/fr/Home">http://strategis.ic.gc.ca/epic/internet/inlip-pil.nsf/fr/Home</a>
Services à large bande	<a href="http://largebande.gc.ca">http://largebande.gc.ca</a>
Strategis	<a href="http://strategis.ic.gc.ca">http://strategis.ic.gc.ca</a>
CommunAction.ca	<a href="http://communaction.ca">http://communaction.ca</a>
ProAction 41 (intranet)	<a href="http://icweb.ic.gc.ca/proaction41">http://icweb.ic.gc.ca/proaction41</a>